

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N°3023 - JEUDI 21 SEPTEMBRE 2017

COOPÉRATION

Christine Lagarde réitère
le soutien du FMI
au Congo

Christine Lagarde et Denis Sassou N'Guesso

La directrice du Fonds monétaire international (FMI), Christine Lagarde a, au cours d'une entrevue, le 19 septembre à New York, avec le chef de l'Etat congolais, Denis Sassou N'Guesso, exprimé sa

volonté de son institution d'aider le Congo à sortir de la situation financière et économique difficile dans laquelle il se trouve.

Page 2

GOUVERNANCE FORESTIÈRE

Le CAGDF plaide
pour l'implication
des femmes

Les participants à l'atelier

Le Cercle d'appui à la gestion durable des forêts (CAGDF), une organisation de la société civile œuvrant dans la gouvernance forestière, plaide pour la prise en compte du genre dans la gouvernance forestière. L'objectif, selon l'ONG, qui a organisé un atelier sur la prise en compte du genre dans le processus Apv-Flegt Redd+, est de sensibiliser les participants venus des organisations de la société civile ainsi que des plates-formes intéressées aux questions forestières à l'intégrer les femmes dans leur travail. « La femme est celle qui s'occupe de la famille. Etant dans une région forestière, elle y puise la majorité des ressources dont elle a besoin pour subvenir à ses besoins et doit donc être informée de ce qu'elle doit faire pour gérer la forêt de manière durable », a indiqué Mary Nyuyini, consultante sur les questions de genre et gouvernance forestière.

Page 3

CRISE LIBYENNE

La France rallie la
position africaine

D'après notre confrère Jeune Afrique, le ministre français des Affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian a eu un entretien téléphonique, vendredi dernier, avec le président congolais, Denis Sassou N'Guesso, pour évoquer le conflit libyen.

Le chef de la diplomatie française a ainsi rendu compte au président du comité de haut niveau de l'Union africaine sur la Libye du voyage qu'il avait effectué dans ce pays peu avant la tenue à Brazzaville, le 9 septembre, de la réunion à laquelle la presque totalité des parties libyennes étaient représentées.

Paris est désormais favorable à la tenue d'une conférence nationale inter-libyenne sous l'égide de l'Union africaine avant la fin de cette année.

Page 6

ÉDITORIAL

Nationalisme ou
multilatéralisme ?

Page 2

LÉON JUSTE IBOMBO

« Notre challenge est d'apporter le haut débit
dans les ménages congolais »

Le ministre des Postes, télécommunications et de l'économie numérique

Interconnecter le maximum de ménages congolais à l'Internet haut débit figure parmi les priorités actuelles du ministre des Postes, télécommunications et de l'économie numérique. Dans une interview exclusive aux Dépêches de Brazzaville, Léon-Juste Ibombo décline la trame du travail qui, de son avis, vaut tout son pesant d'or. « Une étude sérieuse faite par la Banque mondiale montre que si nous arrivons à connecter en très haut débit 10% de ménages dans les grands centres urbains, nous pourrions rapporter 5 points de croissance à notre PIB », soutient-il, avant d'annoncer le lancement imminent de la 3e phase du projet de couverture nationale en télécommunications.

Page 4

ÉDITORIAL

Nationalisme ou multilatéralisme ?

Tous les observateurs présents à New York lors de l'ouverture de la 72^e Assemblée générale des Nations unies ont été frappés par les propos très opposés qu'ont tenus successivement le nouveau président américain Donald Trump et le nouveau président français Emmanuel Macron.

Présentant l'intérêt national de son pays comme la clé de voûte de la diplomatie américaine, le premier a quasiment détruit l'image d'une nation consciente de ses devoirs envers la communauté mondiale que projetaient les Etats-Unis depuis la fin de la deuxième guerre mondiale. Il a même menacé la Corée du nord de destruction totale en raison des essais nucléaires auxquels celle-ci procède depuis des mois et s'en est pris à l'Iran en proférant des menaces belliqueuses. Il a rompu, ce faisant, avec ses prédécesseurs, Barack Obama tout particulièrement, qui s'attachaient au contraire à faire de leur pays une puissance pacifique même s'ils s'engagèrent à plusieurs reprises dans des opérations pour le moins douteuses, en Afghanistan et en Irak notamment.

Plaidant résolument pour le multilatéralisme, c'est-à-dire le dialogue entre les nations petites et grandes afin de protéger la paix mondiale le second, Emmanuel Macron, s'est présenté à l'inverse comme un homme de consensus qui veut faire, ou refaire de son pays un moteur du progrès humain et de la paix universelle. Sans nier l'ampleur et la gravité des crises qui dévastent ou menacent de dévaster des régions comme le Proche et le Moyen-Orient, le Sahel et l'Afrique du nord, l'Afrique centrale et orientale, l'Asie du Sud il a appelé ses pairs à parler, à échanger, à oeuvrer pour mettre en place des dispositifs de prévention et de gestion des crises capables de conjurer les mauvais démons qui hantent toujours l'humanité. Il s'est ainsi présenté en humaniste, non en guerrier.

L'avenir dira sans doute rapidement qui des deux hommes d'Etat s'est montré le plus réaliste. Mais il ne fait aucun doute que si Donald Trump va jusqu'au bout de sa logique nationaliste la communauté internationale vivra des moments difficiles dans les mois à venir et que si, en revanche, Emmanuel Macron parvient à faire entendre la voix du multilatéralisme cette même communauté progressera sur la voie de la paix. Attendons et voyons lequel des deux hommes d'Etat sera écouté, entendu, soutenu par la communauté mondiale.

Les Dépêches de Brazzaville

COOPÉRATION

Christine Lagarde réitère le soutien du FMI à la République du Congo

La directrice générale du Fonds monétaire international (FMI), Christine Lagarde a eu un échange le 19 septembre à New York avec le chef de l'Etat congolais, Denis Sassou N'Guesso, au cours duquel elle a réitéré l'appui de son institution au Congo.

Touché depuis quelques années par la crise due à la chute du prix de baril du pétrole sur le marché mondial, le Congo est appelé à relever des défis pour retrouver sa stabilité macroéconomique.

Le gouvernement congolais va engager des pourparlers avec le FMI en vue de la signature d'un programme d'ajustement économique.

En août dernier, le chef de l'Etat congolais avait parlé dans son message à la nation, de l'ouverture des discussions avec le FMI aux fins de la conclusion d'un programme de coopération économique avant la fin de l'année en cours.

Le FMI entend aider les six pays de la Communauté économique

et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac) à redresser leurs économies fragilisées par la crise économique et financière. Le Cameroun, le Gabon, le Tchad et la République centrafricaine (RCA) ont déjà signé les accords sur les programmes économiques soutenus par cette institution. Membres de la Cémac, la République du Congo et la Guinée équatoriale sont appelés à emboîter le pas pour bénéficier d'un appui du FMI.

Christian Brice Elion

PARLEMENT

Le Sénat adopte son règlement intérieur

Après la mise en place le 13 septembre dernier de la commission ad hoc chargée de relire les règlements intérieurs et financier, commission présidée par le sénateur Daniel Abibi, la haute chambre du Parlement a examiné et adopté le 19 septembre à Brazzaville, lesdits documents au terme de longs débats.

Les sénateurs ont au cours de leurs débats jugé inutile la mise en place d'une septième commission.

« Nous sommes à peine 72 sénateurs contrairement

aux députés qui sont 151. La création d'une septième commission n'a pas à notre avis un intérêt particulier », a déclaré le président du Sénat, Pierre Ngolo.

Abordant la question liée à l'octroi des passeports diplomatiques aux sénateurs, les membres de la haute chambre du Parlement ont estimé que celle-ci devrait être examinée par les instances habilitées.

Jean Jacques Koumba

VIE DES PARTIS

Le PSP invite les pouvoirs publics au respect du contrat social

Au cours d'un point de presse organisé le 19 septembre à Brazzaville, le secrétaire général du Parti pour la solidarité et le progrès (PSP), Berrhel Barthélemy Mahoukou a exhorté les pouvoirs publics à tout mettre en œuvre pour respecter le contrat de l'amélioration des conditions de vie des populations congolaises. Il a mis à profit cette rencontre avec la presse pour saluer les efforts que déploie le président de la République, Denis Sassou N'Guesso dans le respect du calendrier d'installation des institutions de la nouvelle République

en dépit, a-t-il renchéri, de la crise financière mondiale qui étrangle les pays dont les économies sont adossées, en grande partie, sur les matières premières, notamment le pétrole.

De même, Berrhel Barthélemy Mahoukou a confirmé l'ancrage de son parti à la majorité présidentielle avant d'affirmer que le PSP soutient toutes les actions du chef de l'Etat tendant à maintenir la paix et l'unité nationale. L'orateur a appelé le Premier ministre ainsi que les présidents des institutions constitutionnelles électives et non électives

à travailler en synergie dans le but de conduire le Congo vers de nouveaux horizons de développement.

En outre, le secrétaire général du PSP a exhorté les cadres, militants et sympathisants de son organisation politique à travailler ardemment pour son triomphe au cours des prochains combats politiques. Car, a-t-il conclu, le parti politique a une âme et il doit vivre au même titre qu'un être humain. Notons que le PSP est le parti créé par le défunt député Anicet Pandou alias Willy Matsanga.

Roger Ngombé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE-

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)

Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétariat des rédactions : Clotilde Ibara, Jean Kodila
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodiolo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumba, Firmin Oyé

Service Économie : Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba,

Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

ÉDITION DU SAMEDI :

Meryll Mezath
(Rédactrice en chef), Duryl Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques :
Adrienne Londole
Chef de service publicité :
Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Errhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Mauakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mumbelé Ngono

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Assistante : Sylvia Adhass

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines :
Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

DÉVELOPPEMENT

La Banque mondiale engagée à appuyer la recherche agricole au Congo

Le chargé de projet de développement agricole à la Banque mondiale (BM), Amadou Oumar Ba, a annoncé le 19 septembre à Brazzaville, le lancement imminent d'un nouveau projet visant le développement agricole. Il s'inscrit dans le cadre global d'un projet régional concernant les pays de l'Afrique de l'ouest et du centre.

Après un échange avec le ministre de la Recherche scientifique et de l'innovation technologique, le chargé de projet de développement agricole à la Banque mondiale, Amadou Oumar Ba, a annoncé que le Congo et son institution s'activent à mettre en place ce projet, dénommé: projet d'appui à l'agriculture commerciale, dont un volet important concerne la recherche.

« Ensemble, nous préparons ce projet pour relancer la recherche agricole au Congo. Ce pays est dans une situation qui demande d'être changée », a-t-il déclaré.

Il a, par ailleurs, insisté sur l'importance de la recherche agricole dans un contexte où l'agriculture est considérée comme un facteur de développement économique et social : « Nous ne pouvons pas redynamiser l'agriculture qui est aujourd'hui un secteur de croissance économique, sur lequel le Congo compte beaucoup, si nous n'avons pas une



Amadou Oumar Ba interviewé à sa sortie d'audience (Adiac)

recherche agricole fonctionnelle. L'idée est naturellement d'avoir un tel projet pour permettre réellement de remettre la recherche agricole au centre, afin qu'elle puisse contribuer au développement économique du pays », a-t-il précisé.

Ce projet d'appui à l'agriculture commerciale a fait l'objet d'un accord de financement, signé le 20 septembre entre le gouvernement congolais et la Banque mondiale.

Christie Gany Pambou et Raoulla Yondot Kanga (stagiaires)

FAUNE ET FLORE

L'implication de la femme une nécessité dans la gouvernance forestière

Le Cercle d'appui à la gestion durable des forêts (CAGDF) a organisé du 18 au 20 septembre à Brazzaville, un atelier sur la prise en compte du genre dans le processus de gouvernance forestière Apv-Flegt Redd+.

L'objectif de cette rencontre est d'outiller les participants venus des organisations de la société civile, ainsi que des plates-formes intéressées aux questions forestières, sur la manière d'intégrer le genre dans leur travail.

de contournement ; les outils d'analyse genre ; le plan d'actions pour le suivi de la prise en compte du genre.

Pour la formatrice, également consultante sur les questions de genre et gouvernance forestière, Mary Nyuyiniu, la participation des femmes est essentielle pour améliorer la gouvernance forestière et réduire la pauvreté au sein des communautés dépendantes des forêts.

« Nous sommes dans un

avons besoin que la femme soit informée de ce qu'elle doit faire pour gérer la forêt de manière durable », a-t-elle indiqué.

La considération du genre est essentielle pour évaluer l'impact des Accords de partenariats volontaires (APV) et autres mécanismes de gouvernance forestière. Il est important que les praticiens de la gouvernance forestière acquièrent des connaissances nécessaires pour s'assurer



Les participants à l'atelier national sur le genre (Adiac)

Les débats ont porté sur le genre et son importance dans la gouvernance forestière ; les obstacles liés à la participation des femmes dans le processus Apv-flegt et les moyens

contexte où la femme est celle qui s'occupe de la famille. Etant dans une région forestière, elle y puise la majorité des ressources pour subvenir à ses besoins. Donc, nous

d'une intégration effective du genre dans les APV-Flegt, ainsi que dans d'autres processus visant à améliorer la gouvernance forestière.

Lopelle Mboussa Gassia

PROJET D'AGRICULTURE COMMERCIALE

Le Congo et la Banque mondiale signent l'accord de financement

Le ministre des Finances, Calixte Nganongo, et le directeur des Opérations de la Banque mondiale, Ahmadou Moustapha Ndiaye, ont conclu le 20 septembre à Brazzaville, l'accord de financement d'un montant de 55 milliards FCFA, en vue de la mise en œuvre du Projet d'appui à l'agriculture commerciale (PDAC).

D'une durée de cinq ans (2017-2022), ce projet vise à améliorer la productivité des agriculteurs et l'accès aux marchés des groupes de producteurs et des micros, petites et moyennes entreprises agro-industrielles en République du Congo.

Il contribuera de même, au programme de diversification de l'économie par le développement de l'agriculture commerciale, la création d'emplois, l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, la substitution des importations, l'augmentation des exportations et la réduction de la pauvreté.

« Ce financement devra permettre au gouvernement de renforcer les appuis en direction du secteur agricole qui n'a pas encore bénéficié d'investissements publics adéquats, en dépit de la prio-

rité déclarée pour l'agriculture », a indiqué le directeur des opérations de la BM qui a, par la même occasion, invité le gouvernement à décaissé sa contrepartie dans les meilleurs délais, en vue du lancement dudit projet.

La ministre du Plan et de la statistique, Ingrid Olga Ebouka-Babakas, en sa qualité de gouverneur de la BM pour le Congo, a rassuré que le gouvernement va s'efforcer à respecter sa part de responsabilité. « Durant l'exécution du projet, nous serons au côté du ministre en charge du secteur agricole pour nous assurer que tous les engagements pris sont respectés. »

Signalons que 500.000 individus tireront directement profit de ce projet qui adhère notamment à la stratégie agricole nationale et au programme détaillé pour le développe-



Les deux parties lors de la signature (Adiac)

ment de l'agriculture africaine décliné dans le plan national d'investissement agricole et de sécurité alimentaire et nutritionnelle adopté en 2015. Notons que le PDAC viendra consolider les acquis du Projet de développement agricole et de réhabilitation des pistes rurales (Pdarp) lancé en 2008

grâce au cofinancement du Congo et de la BM. Il visait, entre autres, à améliorer les conditions de travail, les capacités de production et de rendement des populations rurales ; réhabiliter les pistes rurales pour désenclaver les bassins de production. Le Pdarp a été clôturé en avril

dernier avec des résultats jugés satisfaisants. 1301 km de pistes rurales ont été réhabilités du nord au sud du pays, puis 41 infrastructures de marchés construites. 910 microprojets ont aussi joui de son appui, soit un total de 12 000 bénéficiaires.

L. Mb.G.

INTERVIEW

Léon Juste Ibombo : « notre challenge est de connecter au haut débit les ménages congolais »

Désormais annexé à celui des postes et télécommunications, le département de l'économie numérique qu'hérite le ministre Léon Juste Ibombo s'est donné plusieurs défis. Interconnecter les ménages congolais au haut débit figure parmi ces « challenges » qui appellent au déploiement de nouveaux projets, dont la mise en place, bientôt, d'une Commission permanente du numérique, et le lancement incessamment de la 3^e phase du Projet de couverture nationale en télécommunications. Léon Juste Ibombo donne des explications sur ce chantier imminent.

Les Dépêches de Brazzaville. Le département de l'économie numérique a été greffé à celui des postes et télécommunications. Comment conciliez-vous désormais les deux ?

Léon Juste Ibombo : L'économie numérique est à la fois le développement des infrastructures de télécommunications à large bande et l'accès à Internet. Ce dernier est le cœur de l'économie numérique. Il faut que nous ayons les infrastructures à haut débit qui permettent une bonne circulation des données. La conciliation des deux départements aura pour résultats plus d'actions dans le secteur, plus d'efficacité et de convergence.

L.D.B. Avez-vous suffisamment du haut débit pour développer les services de cette économie numérique ?

L.J.I. Nous en avons trop ! Et ce n'est pas assez utilisé. Jusqu'à présent nous n'avons connecté que de grandes entreprises, les fournisseurs d'accès Internet, les sociétés de téléphonie mobile, le secteur pétrolier et autres sociétés qui consomment une importante capacité. Cependant, les ménages ne sont pas connectés. C'est justement l'objectif de la 3^e phase du Projet de couverture na-



Le ministre Léon Juste Ibombo, dans son bureau, montrant sur son écran d'ordinateur un des projets prévu par son département (Adiac)

tionale en télécommunications (PCN). Notre bande passante est sous-utilisée. C'est l'une des raisons pour laquelle nous avons instruit Congo Télécom, notre opérateur public, de mettre à Brazzaville des points Wifi gratuit, dans le cadre de la démocratisation de la fibre optique, tel qu'instruit par le chef de l'Etat.

L.D.B. Pourtant cette 3^e phase du PCN peine à se concrétiser...

L.J.I. : Nous avons finalisé le projet de financement de la 3^e phase du PCN. Le projet de lois a été approuvé à l'unanimité dans les deux chambres du Parlement. Nous allons le réaliser avec un financement de nos partenaires chinois, Huawei en l'occurrence. Cette 3^e phase permettra l'interconnexion maximum de ménages. Une étude sérieuse faite par la Banque mondiale montre que si nous arrivons à connecter en très haut débit 10% de ménages dans les grands centres urbains, nous pourrions rapporter 5 points de croissance au niveau de notre PIB. Donc le challenge que nous avons c'est de connecter le maximum de Congolais. Lorsque vous arrivez à Congo Télé-

com, vous allez voir qu'il y a une triple Play qui est présentée, capable d'offrir la télévision, l'Internet et le téléphone. Mais, ce service n'arrive pas dans les ménages. La connexion à Internet des ménages créera de la richesse et de la plus-value.

L.D.B. L'une des exigences de cette 3^e phase porte sur les services. Comment comptiez-vous booster la création d'un contenu local efficace ?

L.J.I. : C'est le travail que nous avons déjà amorcé. Nous avons envoyé au secrétariat général du gouvernement un avant-projet d'arrêté pour mettre en place une commission permanente du numérique. Elle permettra au gouvernement, à travers notre département, d'avoir une vision globale et stratégique sur l'économie numérique. Il y a eu des assises du numérique avec mon prédécesseur. Elles n'ont pas abouti à un plan d'action. Notre ambition c'est d'avoir déjà, à très court terme, une vision d'ensemble à travers cette commission qui va proposer, dans les jours qui suivent, des actions concrètes pour que le

citoyen congolais vive cette économie numérique.

L.D.B. Avec quelle stratégie envisagez-vous de le faire ?

L.J.I. : Dans ce cadre, notre stratégie vise également à déployer les bureaux de postes, avec l'installation des centres multimédias avec Internet pour rapprocher les citoyens de l'administration. Dans le même élan, dans le cadre des actions à réaliser dans les 100 jours de notre reconduction au gouvernement, nous avons bénéficié d'un financement de la BAD pour le projet CAB en ce qui concerne l'interconnexion par fibre optique des pays limitrophes. Dans le cadre de ce projet, nous allons mettre en place un data center pour développer l'e-gouv et l'intranet gouvernemental.

L.D.B. Cet écosystème appelle, comme vous le savez, un soubassement institutionnel et juridique. Où en êtes-vous avec les lois attendues.

L.J.I. : il y a des textes qui sont en phase de relecture que nous allons présenter très vite en conseil de ministres. Des textes sur la cybercriminalité, la cryptologie, la cybersécurité,

sur les données personnelles. Il nous reste deux textes qui sont au niveau de la Cour suprême. Lorsque nous aurons l'avis de cette dernière sur ces textes, nous présenterons tout cet arsenal juridique.

L.D.B. Pensez-vous comme plusieurs experts qu'il est nécessaire de créer une agence du numérique, à l'image de l'Arpce, pour gérer le cyberspace ?

L.J.I. : La création d'une éventuelle agence devra attendre les conclusions de la Commission permanente de l'économie numérique pour voir comment gérer cet écosystème. Il ne s'agit pas seulement de créer des agences ou de les superposer. Il s'agit d'être d'abord efficace avec ce que nous avons. Est-ce que les administrations qui existent déjà jouent pleinement leur rôle ? Est-ce qu'il ne conviendrait pas de renforcer les agences ? Notre objectif c'est d'abord la mise en place de cette Commission permanente qui fera des propositions concrètes.

L.D.B. Monsieur le ministre, les entrepreneurs et startups du secteur espèrent plus d'attention du département. Qu'est-ce qui est prévu pour soutenir ces acteurs ?

L.J.I. : Le gouvernement le fait déjà dans la formation à travers l'Arpce. Vous devez savoir que l'argent dévolu à des incubateurs comme Yekolab vient du gouvernement par le truchement de l'Arpce qui est un organe sous-tutelle. Mais dans le cadre du projet CAB, nous allons mettre en place un fonds du numérique. Il ne sera pas moins de 500 millions de FCFA pour permettre aux jeunes d'être accompagnés.

Propos recueillis par Quentin Loubou

COMMÉMORATION

Le Congo rend hommage aux victimes de l'attentat du vol d'UTA

Le ministre des Transports, de l'aviation civile et de la marine marchande, Fidèle Dimou, a déposé le 19 septembre, une gerbe de fleurs à la stèle érigée au cimetière du centre-ville de Brazzaville, en mémoire des victimes de l'attentat du vol d'UTA en 1989.

La communauté internationale se souvient encore de l'attentat du DC-10 d'UTA reliant Brazzaville à Paris, via N'Djamena au Tchad le 19 septembre 1989. En effet, ce vol s'était explosé au-dessus du désert du Ténééré au Niger, endeuillant ainsi dix-huit pays dont le Congo qui a perdu 49 personnes. En cette date commémorative, la tradition a été respectée. « Je viens au nom du gouvernement de la République perpétuer, pérenniser un devoir, celui du souvenir. Ce souvenir des enfants de la République qui ont perdu leur vie de manière tragique à la suite de cet événement



Fidèle Dimou déposant la gerbe de fleurs / crédit photo Adiac

tragique. C'est pour dire que la République n'oublie pas ses enfants », a déclaré le ministre Dimou.

Fustigeant le terrorisme, il a appelé tout le monde à la vigilance et à travailler pour barrer la voie à ce fléau.

Président de l'Association des parents des victimes, le général Norbert Dabira qui avait

perdu un enfant dans cet attentat, se souvient lui aussi de cette date. « C'est un moment douloureux parce que quand on prend un avion c'est pour arriver à destination. Mais, nos enfants, nos frères ne sont jamais arrivés à destination. Ils ne sont jamais revenus, la douleur est là. Je crois que rien ne pour-



Le ministre des transports saluant les parents des victimes ; crédit photo Adiac

ra nous faire revenir ces enfants. C'est pourquoi, le terrorisme reste quelque chose d'innommable, il ne faut pas que ce genre de chose arrive dans notre pays », a-t-il indiqué, invitant la communauté internationale à lutter contre le terrorisme.

Rappelons que la France avait été le pays le plus touché par

cet attentat avec 54 morts et le Tchad 25. Le recueillement sur la stèle érigée en mémoire des victimes du terrorisme international s'est déroulée en présence de plusieurs personnalités dont le délégué de la compagnie Air France en République du Congo, Gérard Roméo.

Parfait Wilfried Douniama

VIE ASSOCIATIVE

De nouvelles instances dirigeantes pour l'APEGG

Le nouveau bureau exécutif de l'Association pour la protection de l'environnement du Golfe de Guinée (APEGG), mis en place récemment à Brazzaville à l'issue de l'assemblée générale électorale, est dirigé par Landry Didier Gamassa

À la tête d'un bureau de neuf membres, le nouveau président qui assurait jusqu'à l'intérim succède au Dr Alain Pensé Gamassa, décédé le 12 septembre 2016 à Paris en France. Dans l'exercice de ses fonctions, Landry Didier Gamassa sera suppléé par Marcel Ngoma en qualité de vice-président tandis que le secrétaire général, Lambert Talani-Nsoukakouela, a pour adjointe Avanké Lekoundzou. S'exprimant à l'occasion de la présentation des membres de la nouvelle équipe dirigeante, Landry Didier Gamassa s'est félicité de cette marque de confiance portée sur sa personne.

« Cette responsabilité est à la fois lourde et exaltante mais, avec votre soutien, je m'emploierai de tout mon mieux à poursuivre l'œuvre amorcée par le feu Dr Alain Pensé Gamassa. Pour mener à bien cette noble mission en lien avec la problématique des changements cli-



Les membres du bureau exécutif de l'APEGG ; crédit photo Adiac

matiques, j'ai fait appel à la générosité de tous mes compatriotes congolais et à celle des organisations internationales basées au Congo », a-t-il indiqué.

Adoptant les statuts et le règlement intérieur de cette association, les participants ont décidé de l'extension de l'APEGG

aux autres pays du monde et de considérer la donne actuelle, à savoir que la santé, l'environnement et les changements climatiques sont les champs de bataille des populations pour leur résilience. C'est ainsi qu'ils ont élu les coordonnateurs départementaux ou régionaux qui se-

ront les ambassadeurs de l'APEGG auprès des Etats étrangers pour la mobili-

sation des experts internationaux et des financements nécessaires.

Examinant la feuille de route 2016-2017 de l'association, les participants ont convenu de la nécessité de poursuivre la mise en œuvre du projet d'implantation d'un observatoire de veille des risques sanitaires

et environnementaux dans le département de Pointe-Noire. Quant aux goulots d'étranglement constatés depuis des années, ils ont décidé de bâtir des stratégies opérationnelles efficaces allant dans le sens de la participation de toutes les forces vives à la cause nationale et internationale. Par ailleurs, ils ont été informés de l'édition prochaine d'un ouvrage dédié au président-fondateur de l'APEGG, le Dr Alain Pensé Gamassa, pour son dynamisme affiché, son humanisme et son sens de patriotisme. La participation des membres de l'APEGG à la COP 23 sur le climat, prévue du 6 au 17 novembre 2017 à Bonn en Allemagne, a été aussi évoquée. Le but de l'APEGG, créée en 2003, est de contribuer à la décision publique sur la santé, l'environnement et le changement climatique en République du Congo pour la résilience des populations des pays du Golfe de Guinée et celles des pays de la CEEAC.

P. W.D.

FAC

L'amicale des anciens de l'armée de l'air « ailes cassées » célèbre ses 25 ans d'existence

La célébration du 25^e anniversaire de cette association a donné lieu à plusieurs activités qui se sont déroulées du 14 au 16 septembre dernier à Brazzaville

Créée le 4 septembre 1992, l'amicale des anciens de l'armée de l'air « ailes cassées » totalise cette année 25 ans d'existence. Parmi les activités organisées, on peut citer une marche de cohésion visant à renforcer les liens de fraternité entre les anciens et les jeunes. De même, une messe d'action de grâce a été dite, le 15 septembre, en l'église Notre-Dame de l'Assomption en mémoire de tous les personnels de corporation tombés en mission commandée. A cela, s'ajoutent les cérémonies de dépôt de gerbes de fleurs sur la stèle des victimes de l'UTA, au monument aux morts de la force publique, ainsi qu'à la base aérienne 01/20, notamment à la stèle aux morts réhabilitée par l'amicale. La dernière cérémonie s'est déroulée en présence de la ministre Destinée Hermella Doukaga, membre d'honneur de cette association et du chef d'Etat-major adjoint de l'armée de l'air, le colonel Bernard Nkounkou, représentant le général Jean-Baptiste Philippe Tchikaya, président d'honneur.

Premier président de l'amicale, le colonel Théophile Ganga revient sur l'importance de cet événement. « En effet, depuis 1992, nous avons pensé nous regrouper au



Les membres de l'amicale posant devant le monument aux morts de la force publique ; crédit photo DR

sein d'une association que nous avons dénommée amicale des anciens de l'armée de l'air « ailes cassées » parce que nous sentions que lorsque quelqu'un qui travaillait avec nous était admis à la retraite, il n'avait plus de contacts avec nous. Pour faire en sorte que nous puissions perpétuer le sens de l'amitié, nous avons décidé de nous regrouper autour d'une association pour aider les amis », a expliqué celui qui a présidé aux destinées des « ailes cassées » de 1992 à 2016.

Cofondateur de l'association, il a rappelé que l'armée de l'air est un corps qui tient sur l'amitié dans la mesure où les personnels travaillent en équipe. D'où la nécessité de consolider les liens même après avoir fait valoir ses droits à la retraite. Cette initiative a été également saluée par le commandant de la base aérienne 02/20, le colonel Adalbert Koumou Epota, qui

a loué l'attachement de ces anciens à leur corporation.

Retraçant la genèse de l'association, le président actif, le colonel à la retraite Adolphe Bouataké Mackongo, a rappelé les critères d'adhésion. « Les « ailes cassées » n'est pas seulement constituée de retraités. Bien que la majorité des membres soient des retraités, le règlement intérieur exige que l'adhésion se fait à partir des 15 ans de service », a-t-il indiqué.

Il a, par ailleurs, annoncé aux membres de l'amicale que leur organisation comptait désormais en son sein trois parlementaires. Il s'agit notamment des sénateurs Boniface Bouka et Aristide Ngakosso Gama, ainsi que de la députée Destinée Hermella Doukaga, tous élus lors des dernières élections sénatoriales et législatives.

Parfait Wilfried Douniama

LESOTHO

Une intervention militaire de la Sadc, le 1er novembre 2017

La Sadc va intervenir militairement au Lesotho. Telle a été la décision prise lors du Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de la communauté de développement de l'Afrique australe (Sadc), réunie le week-end dernier à Prétoria, en Afrique du Sud.

La Sadc envisage de déployer des forces de l'organisation au royaume du Lesotho, le 1^{er} novembre prochain, en vue de restaurer la stabilité politique et militaire dans ce pays, après l'assassinat du chef d'Etat-major de l'armée, Khoante Motsomoto. « L'organisation prévoit le déploiement des forces de la Sadc au Lesotho, après avoir conclu toutes les étapes de préparation comme le financement, l'approvisionnement et le transports des troupes », a déclaré le ministre angolais des Relations extérieures, Georges Chikoti, lors du sommet de l'organisation.

Georges Chikoti a dévoilé les propositions du comité militaire, qui s'était réuni la veille pour décider de l'envoi d'un groupe en tant que commission de vérification, composé de 35 membres. Il a ajouté que le groupe serait renforcé par un contingent militaire de la Sadc, qui fera une évaluation de la situation.

Les chefs des Etats membres de la Sadc se réuniront, le 22 septembre à Luanda, pour procéder à l'expédition d'une équipe sur le terrain afin d'évaluer et déterminer le nombre de troupes à déployer au Lesotho, a indiqué le chef de la diplomatie angolaise.

Avant la date programmée du déploiement de ces troupes, des études seraient menées et un nouveau sommet des chefs d'Etat pourrait avoir lieu pour approuver les propositions du Comité militaire sur cette opération, a-t-il expliqué.

Ces décisions ont été prises pour permettre la stabilité dans ce pays membre, sur la base des propositions faites en termes de réformes, qu'elles soient constitutionnelles, militaires ou de police du Lesotho, a-t-il conclu.

Noël Ndong

CANTINES SCOLAIRES

Le PAM manque d'argent pour financer le programme

Le Programme alimentaire mondial souffre d'un déficit d'environ 76 millions de dollars pour mettre en œuvre, cette année, le projet de repas scolaires en Afrique de l'ouest et centrale.

garder leurs enfants - en particulier des filles - à l'école le plus longtemps possible. Riches du point de vue nutritionnel, ces repas sont souvent la seule nourriture que reçoivent ces jeunes enfants.

« Sans financements du programme

cantines scolaires du PAM qui touchent 20.000 enfants, ne sont financées qu'à moitié. La situation est beaucoup plus critique au Burkina Faso, car le PAM vise à venir en aide à 83.000 enfants, or aucun financement n'a été reçu à ce jour.

Au Niger, où le PAM a fourni des repas scolaires à plus d'un quart de million d'élèves, le programme est financé seulement à hauteur de 1%. Concernant le Sénégal, le niveau de financement se situe seulement à 5%. Il existe également d'autres pays à risque comme le Liberia, le Mali, la Mauritanie et le Niger.

« Il s'agit des enfants les plus vulnérables et qui souffrent de la faim », a souligné M. Dieng. « Ceci est non seulement une crise pour l'éducation mais aussi une crise pour la nutrition et pour la sécurité alimentaire qui représentent les piliers fondamentaux du développement ».

Pendant que certains gouvernements et agences assurent la gouvernance de leur programme ou complètent celui du PAM dans cette partie du continent, dans de nombreux cas, le PAM est le seul ou le principal pourvoyeur de repas scolaires. Au fil du temps, l'agence a réduit sa couverture par manque de ressources.

Il PAM vise à fournir des repas scolaires à 2,2 millions d'enfants pour l'année scolaire 2017-2018, en ciblant les endroits les plus touchés par la faim et la malnutrition. Sans ressources adéquates, la plupart de ces enfants termineront l'année scolaire en étant privés de repas.

Josiane Mambou Loukoula



Les bénéficiaires (Adiac)

« Plus d'un million et demi d'enfants vulnérables en Afrique de l'ouest et du centre risquent d'être privés de repas à l'école ou même d'arrêter leur scolarité du fait du manque de ressources pour mettre en œuvre le programme de repas scolaires du PAM », a indiqué l'agence au début de l'année scolaire 2017-2018.

Des études ont montré que les repas scolaires contribuent à l'amélioration de la fréquentation et de la performance scolaire. Ils constituent également une incitation pour les parents à envoyer et

des repas scolaires, nous participons collectivement à mettre en péril la prochaine génération et l'avenir de l'Afrique », a déclaré Abdou Dieng, le Directeur régional du PAM pour l'Afrique de l'ouest et centrale. « Les repas scolaires sont l'un des meilleurs investissements que la communauté internationale puisse faire pour garantir un bon départ aux jeunes enfants dans certains des pays les plus pauvres au monde ».

C'est le cas de la République centrafricaine, fragilisée par des conflits où les

LIBYE

La France rallie la position africaine

La France et l'Union africaine souhaitent organiser une conférence nationale interlibyenne avant fin 2017. Un événement qui aura pour but de définir un plan d'action pour sortir la Libye du « chaos ».

Selon nos informations, Jean-Yves Le Drian, le ministre français des Affaires étrangères, a téléphoné le 13 septembre au président congolais, Denis Sassou N'Guesso, pour lui faire le compte rendu de son voyage en Libye des 4 et 5 septembre. Critiqués à mots couverts par les participants au mini-sommet du comité de haut niveau de l'UA de Kintélé (Congo), le 9 septembre, pour avoir organisé en solo - et sans y associer l'UA - la rencontre entre Fayez al-Sarraj et Khalifa Haftar à La Celle Saint-Cloud, fin juillet, les Français ont retenu la leçon.

Paris s'est, en effet, rallié à la proposition africaine d'organiser, avant la fin de cette année, une conférence nationale interlibyenne sous l'égide de l'UA et qui rassemblerait près de 800 délégués. Reste à préciser le lieu : Addis-Abeba, Dakar (le président Macky Sall a donné son accord de principe) ou Monaco, comme le propose la France. Déterminée à ce qu'une consultation électorale (dont les contours restent flous) se tienne en Libye au cours du premier semestre de 2018, la diplomatie française, par la voix de Le Drian, a fait savoir à ses interlocuteurs libyens qu'elle n'accepterait pas la prolongation du gouvernement d'entente nationale, que dirige Fayez al-Sarraj, au-delà du délai de deux ans fixé par l'ONU. Soit le 17 décembre 2017.

Avec Jeune Afrique

AFRIQUE

Certains pays cités dans la déstabilisation du Soudan

Les récents combats ayant opposé au Darfour les Forces armées du Soudan aux combattants de deux groupes rebelles soudanais armés venus respectivement de la Libye et de la République du Soudan du Sud ont permis de découvrir comment ces groupes rebelles résistent, d'où proviennent leurs soutiens et qui leur fournissent véhicules de combat, armes et munitions. La situation vécue par le Soudan serait la même pour certains autres États.

Les forces gouvernementales du Soudan ont récemment tué au Darfour plus de 17 rebelles soudanais (parmi lesquels quelques uns de leurs leaders) des deux groupes armés venus de la Libye et du Soudan du Sud. Les troupes loyalistes ont également détruit et récupéré plusieurs véhicules de combat, des armes et munitions utilisés par ces rebelles et dont l'origine a été identifiée. Des informations documentées par les autorités compétentes de la République du Soudan et parvenues à la presse ont, en effet, indiqué que certains pays voisins du Soudan, dont la République du Soudan du Sud, et la branche armée du général libyen Khalifa ne cessent d'apporter leur soutien logistique, moral et matériel aux mouvements armés (SPLA-WA dirigé par le chef rebelle Abdel Wahid Mohamed Al Nur ; le SPLA-MM de Mini Minawi ; le Mouvement pour la justice et l'égalité (JEM) dirigé par Jibril Ibrahim et le SPLA-N dirigé par Malik Agar) hostiles au régime de Khartoum.

Plusieurs sortes d'assistance

Ces leaders des mouvements ar-

més ennemis du Soudan, relèvent ces informations recoupées, bénéficient de plusieurs sortes d'assistance de la part des autorités du Soudan du Sud telles que les accommodations dans des hôtels et villas à Juba, la délivrance des passeports sud-soudanais leur permettant de se mouvoir partout, allant jusqu'à les aider à établir des camps d'entraînement dans certains États du pays dont Bahr El Gazal et les États d'Unité et d'Équatoria où sont cantonnés leurs combattants en prévision d'éventuelles attaques contre la région occidentale du Soudan.

Les preuves du soutien logistique de la République du Soudan du Sud aux rebelles armés soudanais se sont confirmées davantage par les 70 véhicules militaires pour le transport des troupes, d'armes et des munitions récupérés par les Forces du soutien rapide (FSR) lors des affrontements du mois de mai 2017. Alors que ces sources notent que les ordres de mission des leaders de ces groupes rebelles sont toujours signés par le général sud-soudanais Akol Majok et ses collaborateurs. Il est aujourd'hui

clair que le Soudan du Sud et le général rebelle libyen, maréchal Khalifa Haftar, sont les plus grands fournisseurs en armes et munitions ainsi que des véhicules blindés, comme l'a prouvé la récupération, au mois de mai dernier par les Forces armées soudanaises aux mains des groupes armés au Darfour, des six chars de combats de fabrication égyptienne, lors de la récente agression contre le Darfour.

Aussi, notent ces sources, la plupart des blessés dans les rangs des rebelles soudanais sont-ils habituellement soignés dans des hôpitaux militaires sud-soudanais, respectivement à Juba et dans certaines villes du sud-soudan, dont Waw et Raja, ainsi qu'au Caire en Égypte. Ces derniers auraient participé soit aux attaques des rebelles contre le territoire soudanais en Kordofan du Sud et au Nil bleu, soit aux cotés des forces gouvernementales de Juba, dans la guerre civile qui se pérennise dans ce nouvel État d'Afrique depuis décembre 2013. Il est également indiqué que, dans le cadre du soutien aux mouvements rebelles soudanais, le Service général de renseignements égyptiens (Egis) facilite souvent des rencontres entre les officiels égyptiens dont l'actuel président égyptien Abdel Fattah Al Sissi et des leaders de ces groupes armés soudanais. L'Egis, note-t-on, prépare parfois des réunions secrètes

entre les chefs rebelles soudanais et le général libyen Khalifa Haftar au Caire et encourage ces deux parties à coopérer et coordonner les efforts visant à déstabiliser le régime de Khartoum.

Un pays d'accueil aux opposants soudanais

La République arabe d'Égypte est accusée de devenir, ces dernières années, un pays d'accueil des opposants au régime de Khartoum. Cette accusation est motivée par le cas de l'opposant soudanais Sadiq Al-Mahdi, qui a passé plus de deux ans en Égypte et bénéficié du soutien des autorités égyptiennes qui lui ont facilité ses différentes rencontres avec des rebelles soudanais de tout bord et les ambassades occidentales accréditées dans la capitale égyptienne, alors qu'un rapport de l'ONU du lundi 16 janvier a noté que le sud de la Libye servait de base arrière aux mouvements d'opposition du Darfour au Soudan.

Des exactions commises par les rebelles

Dans leur retrait vers la Libye mais aussi vers le Soudan du Sud, deux mouvements rebelles soudanais, poussés par l'avancée de l'armée loyaliste au Darfour, sont accusés de commettre toutes sortes d'exaction alors qu'ils déclarent vouloir se réorganiser. Cette arrivée en masse des milices sou-

danais du Darfour, après le revers qu'ils ont subi ces derniers mois, a accentué les trafics de tout genre auquel ils se livrent dans le sud de la Libye. Un récent rapport de l'ONU a même indiqué que c'était une région qui échappait à toute autorité et qui constituait un paradis pour les trafiquants. Ce rapport a mis en cause précisément deux mouvements armés en provenance du Darfour dont l'Armée de libération du Soudan, dirigée par Mini Minawi (ALS-MM) et le mouvement Justice et égalité (JEM). Pour cette étude, ces milices se sont livrées à des activités criminelles, notamment dans toutes sortes de trafic et dans la contrebande et servent de mercenaires. Certaines autres sources ont indiqué que les forces de Minawi s'activaient à côté des milices libyennes de Misrata, alors que le mouvement JEM servirait aux côtés des forces du maréchal Khalifa Haftar. Il est rappelé que si le sud libyen est devenu aujourd'hui une base arrière pour ces milices de Darfour, leur présence dans ce pays, qui participe au chaos libyen, remonte, elle, au moins à 2008. À l'époque, soulignent des sources, ils avaient trouvé un soutien financier et logistique chez le guide libyen Mouammar Kadhafi dont ils étaient privés en 2011, les poussant ainsi à se chercher d'autres ressources.

Lucien Dianzenza

POSTE AL III - SECTION COOPERATION

La Délégation de l'Union européenne auprès du Congo Brazzaville est à la recherche d'un Agent local de groupe III. L'Union Européenne (U.E.) est un partenariat économique et politique entre 28 pays européens. Elle joue un rôle important dans les affaires internationales par le biais de la diplomatie, le commerce, l'aide au développement et travaille avec les organisations mondiales. A l'étranger l'U.E est représentée par plus de 140 représentations diplomatiques, connues aussi comme délégation de l'U.E. qui ont une fonction similaire à ceux d'une ambassade.

La Délégation de l'U.E. au Congo Brazzaville a pour mission d'accompagner le pays dans sa volonté de réaliser une croissance économique forte, soutenue et de qualité, visant la réduction de la pauvreté, génératrice d'effets multiplicateurs sur l'amélioration des revenus, la qualité de vie de la population et soucieuse du respect du principe de développement durable.

Elle recherche à cet effet, un Agent local avec le profil ci-dessous. La personne recrutée aura des attributions de fonction selon les besoins de la Délégation. Lors du recrutement, le candidat retenu occupera une fonction de travail spécifique. Cette fonction peut être modifiée selon les besoins de la Délégation. En vertu de cette fonction, le candidat retenu servira de personnel de soutien avec des tâches et des responsabilités sous la supervision et la responsabilité du chef de section.

Nous travaillons dans un milieu multiculturel avec un horaire hebdomadaire de 37H30.

Nous offrons une position concurrentielle dans un environnement international. Une pension complémentaire et une assurance médicale sont offertes aux employés et à leur famille, sous certaines conditions.

Finalité générale

Appuyer le chef de la section Coopération et les autres membres de la section dans diverses tâches décrites dans la description des tâches ci-après.

Identification du poste

Titre du poste : Secrétaire

Supervision : Chef de Coopération

Durée du contrat : après une période d'essai de trois mois, à durée indéterminée

Date d'entrée en fonction souhaitée: le 1/11/2017 au plus tard

Lieu du travail : Délégation de l'Union européenne au Congo Brazzaville

Horaires de travail : 37h30 / semaine

Nombre de congés annuels : 26 jours ouvrables

Description des tâches

- Appuyer le Chef de Coopération et son équipe dans ses activités et gérer son agenda
- Gestion des attributions du courrier au sein de la section via la base de données utilisée en interne
- Préparation et gestion du suivi des dossiers de missions du personnel de l'équipe
- Gestion des correspondances de la section (rédaction, saisie, enregistrement et mise en forme de courriers, archivage et classement, ...)
- Gestion du tableau de suivi des congés et permanence pour l'équipe
- Appui dans l'encodage de pièces justificatives des projets
- Réservation de salles de réunion et du service café, mise à jour de l'agenda y relatif
- Création des tableaux de suivi opérationnel en Excel
- Photocopies et reliure des documents
- Participation à toutes autres tâches administratives en cas de besoin
- Gestion des communications téléphoniques de la section
- Rédaction de comptes rendus de réunions de la section

Profil requis et compétences

Un BTS ou DUT en gestion administrative ou secrétariat, ou

expérience équivalente dans le domaine administratif et/ou financier;

- Avoir une excellente expression orale et écrite en français;

- La maîtrise de l'anglais est un atout;

- Avoir une bonne qualité d'organisation et un sens de hiérarchisation des priorités et de respect des délais;

- Avoir une bonne aptitude à travailler en équipe et sous pression dans un environnement multiculturel.

Expérience

Avoir au moins 2 ans d'expérience dans le domaine.

Une expérience dans une Ambassade/Organisation internationale ou ONG constitue un atout.

Contrat proposé :

Durée du contrat : contrat à durée indéterminée

Période d'essai : 3 mois

Les dossiers composés du CV, des copies des diplômes, de l'expérience professionnelle et de la lettre de motivation, devront être adressés au plus tard le 09/10/2017, sous enveloppe portant la mention « candidature au poste de secrétaire ALIII au sein de la section Coopération », au Chef d'Administration de l'Union européenne au Congo Brazzaville à l'une des adresses suivantes :

• Soit par dépôt au bureau de la Délégation

Impasse Av. Auxence Ickonga – BP2149

• Soit par la poste

• Soit par e-mail : delegation-congo-brazzaville-hoa@eeas.europa.eu

Critères d'exclusion:

- Dossiers incomplets

- Profils ne correspondant pas au poste

- Candidatures reçues hors délais

- Candidatures reçues en double (un seul moyen d'envoi)

Seuls les candidats sélectionnés seront contactés.

TV5MONDE

le tour du monde de la francophonie



25H DE DIRECT, 23 DESTINATIONS, 5 CONTINENTS !

Rendez-vous le 21 septembre sur TV5 monde !



Avec les créations de Jean-Charles de Castelbajac



et en direct depuis **KINSHASA** le 22 septembre à 12h00

Avec le soutien de  ORGANISATION INTERNATIONALE DE la francophonie  INTEL SAT. et la participation de  Alliance Française.



DIPLOMATIE

Emmanuel Macron définit les lignes de la paix et de la stabilité de l'Afrique

Pour sa première intervention devant l'Assemblée générale des Nations unies, le président français, Emmanuel Macron, a évoqué entre autres sujets le changement climatique, l'Aide au développement, l'Afrique, les migrations et l'aide au développement.

Accord sur le Climat : «l'accord ne sera pas renégocié»

Le chef d'Etat français a fait savoir que l'Accord de Paris sur le changement climatique ne sera pas renégocié. Car « le détricoter serait détruire un pacte qui n'est pas seulement entre les Etats mais entre les générations. »

« Il pourra être enrichi de nouvelles contributions, de nouveaux apports, mais nous ne reculerons pas. La nature nous rappelle à l'ordre », a-t-il redit : « Nous sommes tous frappés par l'emballement du climat ». Toutefois, « la porte serait toujours ouverte aux Etats-Unis », a-t-il assuré. Il se pourrait que Donald Trump revote sa position sur l'Accord de Paris.

La capitale française compte accueillir, le 12 décembre prochain, un sommet sur le climat. Il sera consacré sur le financement. Emmanuel Macron a annoncé que la France va allouer 5 milliards d'euros par an à l'action sur le climat d'ici à 2020.

L'Afrique: terrorisme et immigration

Emmanuel Macron a évoqué la

hantise « des attentats aveugles » en Afrique, l'engagement de la France, des Nations unies au sein de la Minusma et de la force conjointe du G5, Union européenne et ses Etats membres au Sahel.

« Notre défi est aujourd'hui, là aussi, d'éradiquer le terrorisme, et pour ce faire, de renforcer les capacités nationales pour que les Etats eux-mêmes prennent en charge leur sécurité ». La réussite de cette mission collective passe par les pays concernés, prêts à

« Nous sommes tous frappés par l'emballement du climat »

« assumer leurs propres responsabilités », a-t-il fait savoir.

Le président français a appelé à la mobilisation collective et exposé son engagement à renforcer le soutien aux opérations africaines de paix. « Nous devons repenser collectivement l'articulation entre maintien de la paix, organisations régionales et pays hôtes. Et notre capacité à répondre aux

l'Accord d'Alger et la politique de développement. Il a aussi évoqué le sort des Africains « en Libye entre les mains de passeurs », ce-

de la nécessité en route de la liberté ».

Le chef de l'Etat français parle plutôt de migrations politiques, climatiques, ethniques des « routes de la nécessité », et d'un droit international humanitaire, qui n'est plus respecté, mais instrumentalisé. Il défend le droit d'asile et le respect de la convention de Genève. Il appelle à mettre un terme aux violations des droits fondamentaux en mettant en place « une infrastructure humanitaire avec le HCR et l'OIM, en aidant les pays d'origine et de transit à mieux contrôler les flux ».

Migrations, terrorisme, sont, selon lui, des défis politiques avant tout, aux causes morales, civilisationnelles. « Si nous voulons les relever, c'est par une véritable politique de développement que nous pouvons le faire », a-t-il insisté.

APD : la France va consacrer 0,55% de son revenu national

Emmanuel Macron a aussi annoncé que la France va consacrer 0,55% de son revenu national d'ici à 5 ans à l'Aide publique au développement (APD). La préoccupation du président français, c'est que cette « aide publique au développement arrive bien sur le terrain ».

Noël Ndong



Emmanuel Macron (DR)

aspirations de paix des populations en dépend ».

Emmanuel Macron a insisté sur la nécessité d'une réponse politique, car « la réponse militaire ne pourra jamais être la seule réponse », la mise en œuvre de

lui des réfugiés, des déplacés, des migrants devenus « en réalité le symbole de notre époque [...]. Le symbole d'un monde où aucune barrière ne pourra s'opposer à la marche du désespoir, si nous ne transformons pas les routes



Berline
390 000
FCFA TTC

4x4
490 000
FCFA TTC

FORFAIT PEINTURE

Offre exceptionnelle

*Valable pour tous types de véhicules

Jusqu'au 31 Décembre 2017



*Hors carrosserie et pièces de rechange.
*Tous travaux de carrosserie feront l'objet d'un devis complémentaire.



Pointe-Noire : 13 Rue Côte Matève
Brazzaville : Bld Denis Sassou Nguesso
www.cfaomotors-congo.com

BP 1110 - Tél.: (242) 05 313 29 97 / 05 550 17 78 / 06 665 44 65
BP 247 - Tél.: (242) 05 313 29 98 / 05 504 93 33 / 06 665 14 39



ESCLAVAGE MODERNE

Plus de 40 millions de victimes dans le monde

Sur plus de 40 millions de victimes de l'esclavage moderne, environ 25 millions sont dus au travail forcé et 15 millions aux mariages précoces en 2016.

La nouvelle étude menée conjointement par l'Organisation internationale du travail (OIT) et la Walk Free Foundation en partenariat avec l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), montre

« Nous devons mettre fin à tout cela. Nous avons tous un rôle à jouer pour changer la situation actuelle – le monde des affaires, les gouvernements, la société civile, chacune et chacun d'entre nous ».

que les femmes et les filles sont affectées de manière disproportionnée par l'esclavage moderne et représentent 71% du total, soit près de 29 millions de personnes. Les femmes représentent 99% des victimes du travail forcé dans l'industrie du sexe à des fins commerciales et 84% de mariages précoces.

Le travail des enfants reste essentiellement cantonné dans l'agriculture (70,9%). Un enfant sur cinq qui travaillent

est employé dans le secteur des services (17,1%) tandis que 11,9% d'entre eux évoluent dans l'industrie. L'OIT a également publié une étude en parallèle au travail des enfants, qui confirme qu'environ 152 millions d'enfants âgés de 5 à 17 ans étaient victimes du travail des enfants.

« Le message qu'envoie l'OIT aujourd'hui – avec ses

partenaires de l'Alliance 8.7 – est très clair : le monde ne sera pas en situation d'atteindre les Objectifs de développement durable (ODD) tant que nous n'aurons pas considérablement intensifié nos efforts pour lutter contre ces deux fléaux », a déclaré le directeur général de l'OIT, Guy Ryder. « Les nouvelles estimations mondiales peuvent nous aider à élaborer et structurer des

interventions visant à prévenir le travail forcé comme le travail des enfants », a-t-il ajouté.

Andrew Forrest AO, président-fondateur de la Walk Free Foundation, a pour sa part affirmé que « Si nous prenons en compte les données de ces cinq dernières années pour lesquelles nous disposons de chiffres, 89 millions de personnes ont été soumises à diverses formes d'esclavage moderne pour une période allant de quelques jours à cinq années entières. Ceci est aussi lié à la discrimination et aux inégalités dans le monde actuel. A cela s'ajoute une tolérance choquante face à l'exploitation », avant de conclure : « Nous devons mettre fin à tout cela. Nous avons tous un rôle à jouer pour changer la situation actuelle – le monde des affaires, les gouvernements, la société civile, chacune et chacun d'entre nous ».

Josiane Mambou Loukoula

PAIX ENTRE LES PEUPLES

Les gouvernants du monde invités à multiplier leurs stratégies

Dans l'optique de renforcer et encourager les dirigeants du monde à la culture de paix au sein de leurs pays et entre les peuples, la communauté internationale célèbre ce jeudi 21 septembre, la journée internationale de la paix. Elle est organisée sur le thème : « Ensemble pour la paix, le respect, la dignité et sécurité pour tous ».

Décrétée le 19 septembre 2016, notamment à l'occasion du sommet des Nations Unies pour les réfugiés et les migrants, cette journée a été choisie, selon les organisateurs pour mettre à l'honneur le concept du vivre-ensemble. Il est une initiative mondiale des Nations unies visant à favoriser le respect, la sécurité et la dignité pour toute personne forcée par les circonstances d'insécurité à fuir son pays ou son domicile pour rechercher une vie meilleure et paisible.

« Nous devrions tous nous unir, notamment les 193 États membres de l'Organisation des Nations unies, les entités du secteur privé, de la société civile, les établissements universitaires et les citoyens. Ceci, pour promouvoir un partenariat mondial, en vue de soutenir la diversité des politiques de paix, la non-discrimination, l'acceptation des réfugiés et des migrants », a indiqué, le Secrétaire général de l'ONU, António Guterres. Avant de déplorer le fait qu'en période d'insécurité,

beaucoup d'individus sont souvent pris pour boucs émissaires. C'est pour quoi, il faut résister aux forces cyniques qui encouragent la division des communautés. Car, la discrimination nous avilit tous et empêche les personnes et les sociétés à se développer.

Parlant de l'importance de cette la Journée, le responsable de l'ONU a précisé que cette année, l'action sera mise sur les atouts qu'engendre le concept de paix dans une nation qui est à la recherche du développement. Pour ce faire, nous devrions tous prendre l'engagement de mobiliser les peuples et les gouvernants issus des quatre coins du monde.

« Notre objectif est de mettre en lumière les bénéfices mutuels de la migration mais aussi d'aborder les questions qui surgissent au sein de nos communautés d'accueil. Les jeunes joueront un rôle central dans ces manifestations. », a ajouté António Guterres, tout en concluant que l'initiative vise à réfléchir ensemble en ce qui concerne les questions et les défis de la communauté.

Rock Ngassakys



LIBRAIRIE LES MANGUIERS

LIBRAIRIE
LES MANGUIERS

Un Espace de Vente

Une sélection unique de la
LITTÉRATURE CLASSIQUE

(africaine, française et italienne)

Essais, Romans, Bandes dessinées,
Philosophie, etc.



Un Espace culturel Pour vos Manifestations :

Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.

Horaires d'ouverture:

Du lundi au vendredi (9h-17h)
Samedi (9h-13h)



Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Guesso
immeuble les Manguiers (Mpila),
Brazzaville République du Congo

FORUM SUR LA PAIX AU KASAÏ

Rétablir une cohabitation communautaire pacifique

Les participants à ce forum devront se mettre ensemble durant trois jours pour chercher à donner un coup de grâce à l'insécurité récurrente au Grand-Kasaï sous l'assistance des diplomates et de la Monusco.

Le chef de l'État, Joseph Kabila Kambange, séjourne depuis le 19 septembre à Kananga (chef-lieu du Kasaï central) qui accueille le Forum sur la paix et la réconciliation. Plusieurs têtes couronnées du pays en commençant par le Premier ministre, Bruno Tshibala, et le vice-Premier ministre chargé de l'Intérieur, Ramazani Shadari, font également partie de la suite présidentielle, sans oublier des députés et sénateurs du Grand-Kasaï. Cette présence des autorités du pays au Kasaï est motivée par l'ouverture de ce forum de paix censé panser les plaies de la population meurtrie, victime des violences des derniers mois nées des affrontements entre les Fardc et la milice Kamuina Nsapu, lesquelles violences ont fait plus de 3.000 morts et plus d'un million de déplacés en un an, selon une évaluation de l'Église catholique.

Aujourd'hui, l'heure est à la recherche des voies et moyens de préserver la paix retrouvée et de la consolider. L'initiative d'organiser ce forum procède du besoin ressenti par les autorités du pays de permettre aux Kasaïens de se parler et d'établir les responsabilités dans les affrontements meurtriers décriés entre les Fardc et les Kamuina Nsapu. C'est avec enthousiasme que la population du Kasaï a accueilli cette initiative censée réunir toutes les sensibilités de cinq provinces issues du Grand-Kasaï, à savoir le Kasaï Oriental, le Kasaï, le Kasaï central, le Sankuru et la Lomami. Toutes ces entités ont été affectées par le phénomène Kamwina Nsapu et ont de bonnes raisons de saluer cette initiative tendant à restaurer la paix dans leur giron.

Les notabilités et les gouverneurs des cinq provinces de l'espace kasaïen prennent part à ce forum autant que les leaders politiques et autres notabilités du coin. Tous insistent sur l'importance de la repentance pour sceler

la réconciliation entre kasaïens. Représentants des communautés en conflit, chefs coutumiers, leaders communautaires des milieux ruraux et autres leaders locaux sont attendus à cette rencontre de la dernière chance censée poser les bases du renouveau au Grand-Kasaï. « *Les gens doivent se parler, les gens doivent se regarder dans les yeux, pour qu'on se dise la vérité, pour qu'on dise plus jamais ce qui s'est passé dans l'espace kasaïen* », a indiqué Ramazani Shadari. Il s'agit de conjurer le démon de la division pour bâtir un nouveau Kasaï plus prospère et aspirant à une paix durable.

Une certaine opinion dans les rangs de l'opposition boude l'initiative estimant que rien de bon ne sortira de ce forum qu'elle assimile déjà à un mini-congrès du parti présidentiel. En lieu et place d'un forum, cette opposition préconise qu'une enquête sérieuse soit effectuée en amont afin d'établir les responsabilités. Qui a fait quoi ? Qui a tiré le premier et comment en est-on arrivé là ? Comment et pourquoi la tragédie n'a-t-elle pas été évitée ? Autant des questions pour lesquelles l'opposition entend obtenir des réponses claires. Faire les choses autrement, de l'avis de l'opposition, « *c'est souiller la mémoire des victimes et, une fois de plus, se moquer de tout un peuple* ». Et de faire observer que ces assises se tiennent alors que les responsabilités des uns et des autres dans ce qui s'est passé au Kasaï ne sont pas encore établies et la réparation en faveur des victimes n'est pas encore cernée. Pour sa part, Évariste Boshab, un des leaders Kasaïens, a invité les siens à préserver la paix. « *Nous sommes tous derrière le président de la République pour soutenir la Conférence pour la paix et le développement aux Kasaï. La paix est le socle de tout développement. Sans la paix, il n'y a pas d'investissement, sans investissement, il n'y a pas création d'emploi, et sans création d'emploi, il n'y a pas de vie* », a-t-il déclaré en liminaire à ces assises.

Alain Diasso

INVALIDATION DES PASSEPORTS SEMI-BIOMÉTRIQUES

L'Acaj dénonce une décision visant à réduire la liberté de mouvement des Congolais

Pour cette ONG, la décision du gouvernement ambitionne également de contraindre la population à des nouvelles obligations financières insupportables.

Dans une déclaration du 18 septembre, l'Association congolaise pour l'accès à la justice (Acaj) a condamné, avec la dernière énergie, la décision du ministre des Affaires étrangères et Intégration régionale d'invalider tous les passeports semi-biométriques. Cette ONG s'est dite profondément préoccupée par cette décision, particulièrement son deuxième paragraphe qui, selon l'ACAJ, viole l'article 30 alinéa 2 de la Constitution qui dispose qu'aucun Congolais ne peut être ni expulsé du territoire de la République, ni être contraints à l'exil, ni être forcé à habiter hors de sa résidence habituelle... « *Le gouvernement n'a aucun droit d'empêcher un Congolais, qui se trouverait à l'étranger au-delà du 16 octobre 2017 et souhaiterait de revenir en RDC, parce que détenteur d'un passeport semi-biométrique* », a déclaré le président de l'Acaj, Me Georges Kapiamba.

Pour l'ACAJ, cette décision viole aussi les droits acquis par les détenteurs desdits passeports d'autant plus que lors de la cérémonie de lancement du passeport biométrique en novembre 2015, l'ancien ministre des Affaires étrangères et Intégration régionale, Raymond Tshibanda, avait déclaré aux médias « *que l'implantation du nouveau système de personnalisation du passeport à puce se déroulera de manière progressive à travers la RDC afin d'être en mesure de délivrer à tous les requérants ce nouveau passeport à partir de 2 janvier 2016. Et les détenteurs des anciens passeports allaient les utiliser jusqu'à leur expiration avant de se procurer le nouveau* ». Nous condamnons fermement, a dit le chargé de plaidoyer à l'ACAJ, Me Daudet Kongolo, la violation systématique des droits fondamentaux garantis aux détenteurs des passeports semi-biométriques par les ministre et vice-ministre des Affaires étrangères et Intégration régionale, et leur recommandons de rapporter leur décision illégale et antisociale sans condition.

Une escroquerie d'État

Cette ONG a fait savoir que le ministère des Affaires étrangères dont les services ont délivré des passeports semi-biométriques contre perception d'une forte somme d'argent - sans égale au monde - pour une durée fixe, ne peut

pas l'abréger sans tomber sous l'hypothèse d'infraction d'escroquerie. « *Le vice-ministre a pris ladite décision sous forme d'un communiqué en lieu et place d'arrêté, et ce, en*



Me Georges Kapiamba, président de l'Acaj

violation de l'article 93 de la Constitution. C'est une forme qui n'offre pas, ni précise aux victimes les voies de recours pour en contester le fondement », a souligné l'ACAJ qui rappelle que le ministère des Affaires étrangères, qui est un service public, devrait se conformer au principe de continuité et être assuré en permanence dans toutes ses composantes. « *Le remplacement du ministre Raymond Tshibanda par She Okitundu ne doit pas servir d'alibi à ce dernier d'ignorer toutes les mesures administratives prises avant lui dans l'intérêt des bénéficiaires des passeports semi-biométriques. Ce sera la violation du principe de continuité susceptible d'engager sa responsabilité personnelle et celle de son vice-ministre qui a signé le communiqué* », a prévenu l'Acaj. Le ministère des Affaires étrangères et Intégration régionale, rappelle-t-on, a publié, le 15 septembre, le communiqué n° 130/0001/2017 informant le public qu'à partir du 16 octobre 2017 tous les passeports semi-biométriques n'auront plus cours légal en RDC. Le deuxième paragraphe de ce communiqué ajoute que « *les détenteurs de ces passeports ne pourront plus être autorisés à franchir la frontière tant à l'entrée qu'à la sortie du territoire national* ».

Lucien Dianzenza

SITUATION SÉCURITAIRE À L'EST

Un casque bleu tanzanien tué par un groupe armé

Un casque bleu de la Mission des Nations unies en République démocratique du Congo (RDC) a été tué dans l'est du pays dimanche lors d'un affrontement avec un groupe armé, a annoncé la Monusco lundi dans un communiqué.

Le casque bleu tanzanien « a été tué hier (dimanche) dans le territoire de Beni dans la province du Nord-Kivu », selon un communiqué. « Les forces de la Monusco ont réagi à une attaque perpétrée par des membres présumés des Forces démocratiques alliées (ADF) contre une



Des soldats tanzaniens de la Brigade d'intervention de la Monusco

position des Forces armées de la République démocratique du Congo (Fardc) située à 500 m de la base de la Monusco.

« Un autre casque bleu tanzanien a été blessé. Il a été évacué vers l'hôpital de la Monusco à Goma », selon la même source. Le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, « *condamne la mort* » du casque bleu tanzanien et « *demande instamment aux autorités de la République démocratique du Congo d'enquêter rapidement sur cet incident afin de traduire ses auteurs en justice* », a indiqué dans un communiqué son porte-parole depuis le siège des Nations unies à New York. « *Le secrétaire général appelle tous les groupes armés de la Répu-*

« *blique démocratique du Congo à mettre un terme aux actes de violence et à éviter une nouvelle détérioration de la situation sécuritaire dans le pays* », ajoute le communiqué.

La Monusco est la plus importante mission de maintien de la paix des Nations unies avec 19.000 soldats, policiers et observateurs militaires en RDC où elle est présente depuis 1999. Des dizaines de groupes armés sont encore actifs dans l'est de la RDC frontalier du Soudan du Sud, de l'Ouganda, du Rwanda, du Burundi et de la Tanzanie.

AFP

ÉLECTIONS

L'ONU table toujours sur une présidentielle d'ici au 31 décembre

L'ONU table toujours sur la tenue d'ici la fin 2017 d'une élection présidentielle en République démocratique du Congo, où la tension monte à l'approche de cette date-butoir du 31 décembre chaque jour plus illusoire pour organiser la succession du président Joseph Kabila.

Lors d'une réunion mardi dans le cadre de l'Assemblée générale des Nations unies, incluant les cinq membres permanents du Conseil de sécurité, les participants ont salué «l'engagement exprimé par les autorités congolaises à respecter la Constitution», a indiqué un communiqué publié à l'issue de la rencontre. Outre les États-Unis, la Russie, la Chine, la France et la Grande-Bretagne étaient représentés à cette réunion la RDC, l'Union européenne, l'Union africaine, l'ONU et différents groupes régionaux.

Les participants ont aussi souligné «la nécessité de mesures de confiance supplémentaires pour créer des conditions propices à la poursuite et à la réussite du processus électoral», précise le communiqué. La réunion au siège de l'ONU s'est tenue sans le président congolais, qui inaugurerait mardi un «forum pour la paix» au Kasai.

Accord de la Saint-Sylvestre

À huis clos, elle s'est tenue sous la présidence du secrétaire général adjoint de l'ONU chargé des opérations de paix, Jean-Pierre Lacroix, et elle visait à «ouvrir la voie à des élections crédibles», avait indiqué à l'AFP avant la rencontre un responsable de l'ONU sous couvert d'anonymat. L'initiative avait aussi pour objectif de favoriser «une meilleure



Une réunion du Conseil de sécurité de l'ONU

coordination des efforts internationaux, régionaux et sous-régionaux» pour «la mise en œuvre de l'accord du 31 décembre 2016», selon cette source. L'ONU et sa mission en RDC (la Monusco) misent sur une application «complète et de bonne foi» de cet accord, pour éviter de nouvelles violences liées au maintien au pouvoir du président Joseph Kabila, dont le second mandat de cinq ans avait officiellement pris fin le 20 décembre 2016. La Constitution lui interdit de se représenter. Conclu sous l'égide de l'Église catholique, après des dizaines de morts à Kinshasa les 19 septembre et 19 et 20 décembre 2016, cet accord de la Saint-Sylvestre prévoit des élections présidentielle, législatives et provinciales «au plus tard en décembre 2017». Alors que le Premier ministre Bruno Tshi-

bala a promis lundi «un calendrier (électoral) réaliste dans quelques jours», cette échéance de décembre apparaît chaque jour plus irréaliste. Le recensement des derniers électeurs doit durer au moins jusqu'à la mi-décembre dans la région du Kasai, théâtre de violences depuis un an, des violences condamnées mardi dans le communiqué publié à New York. Et le Parlement doit encore voter des lois électorales. Le président de l'Assemblée, Aubin Minaku, cadre de la majorité présidentielle (MP) pro-Kabila, parle d'élections «dans un délai accepté, sans précipitation inconsidérée, ni lenteur excessive». Comme en 2016, à l'approche de la fin du mandat de M. Kabila, la tension monte donc de nouveau à l'approche de l'échéance de décembre 2017. Un report des élections courant 2018 pourrait

être accepté par les anti-Kabila, mais pas au-delà, selon une source diplomatique à Kinshasa.

L'homme qui répare les femmes

Les deux leaders de l'opposition, Félix Tshisekedi et Moïse Katumbi, exigent «une transition sans Kabila», conduite par des «personnalités consensuelles», pour «préparer des élections démocratiques, libres, transparentes et paisibles». Des regards se tournent vers le gynécologue Denis Mukwege. «L'homme qui répare les femmes» violées dans l'est de la RDC a été reçu début septembre par le président français Emmanuel Macron à l'Élysée. La majorité pro-Kabila rejette cette idée d'une «transition sans Kabila», accusant ses partisans de vouloir «remettre en cause la Constitution et l'accord de la

Saint-Sylvestre pour déstabiliser tout le processus électoral», selon son porte-parole André-Alain Atundu Liongo.

Plusieurs éléments aggravent la crise politique en RDC, pivot instable de l'Afrique centrale avec ses neuf frontières, 2,3 millions de km², quelques 70 millions d'habitants, 3,8 millions de déplacés internes et 500.000 réfugiés du Rwanda, du Burundi, du Soudan du Sud et de Centrafrique. Dans ce pays qui figure parmi les plus pauvres au monde, la dépréciation du franc congolais par rapport au dollar a produit une forte inflation. Des groupes armés sont aussi toujours actifs dans l'est frontalier du Sud-Soudan, de l'Ouganda, du Rwanda et du Burundi, tandis que l'ONU a enregistré en août «une augmentation importante» des violations des droits de l'homme.

AFP

L'ONU pour la publication anticipée d'un calendrier électoral

La réunion à huis clos consacrée à la RDC tenue le 19 septembre au siège de l'ONU en marge de la 72^e session de l'Assemblée générale des Nations unies a finalement livré ses secrets. Les participants ont, entre autres, insisté sur la nécessité d'une «publication anticipée» du calendrier électoral pour la poursuite et la conclusion du processus électoral.

La réunion de haut niveau convoquée par les Nations unies et consacrée à la situation politique en RDC a eu lieu finalement le 19 septembre à New York au siège de l'organisation in-

ternationale. C'était en marge du débat général de la soixante-douzième session de l'Assemblée générale des Nations unies avec comme principaux participants, la France, la Grande Bretagne, les Pays-Bas, l'Union africaine, la RDC représentée par son ministre des affaires étrangères, l'Union européenne, la Communauté économique des États d'Afrique centrale, la Communauté de développement de l'Afrique australe, etc. L'occasion était propice pour passer en revue la situation politique en RDC avec, à la clé, l'évalua-

tion du processus électoral à la lumière de l'accord du 31 décembre.

Les participants ont réaffirmé la centralité de l'accord du 31 décembre 2016 et la nécessité de sa mise en œuvre intégrale pour ouvrir la voie à la tenue rapide d'élections libres, équitables, pacifiques et crédibles en République démocratique du Congo. À cet égard, ils ont exhorté les parties prenantes congolaises à redoubler d'efforts pour se préparer à la tenue rapide d'élections présidentielle et législatives gratuites, équitables, pacifiques

et crédibles, conformément aux dispositions de l'accord de la Saint-Sylvestre.

Les participants ont, par ailleurs, soutenu la création d'une équipe coordonnée d'experts afin de faciliter la mobilisation et le soutien politique, technique, financier et logistique nécessaire, conformément à la résolution 2348 (2017), pour aider la Cénie et soutenir les progrès pour la préparation des élections. Tout en saluant l'engagement des autorités congolaises à financer le prochain cycle électoral malgré les difficultés budgétaires

auxquelles le gouvernement fait face, les participants ont encouragé les donateurs à financer le fonds multipartenaire pour le Projet d'appui au cycle électoral au Congo visant à soutenir le processus électoral. La réunion a, enfin, reconnu les progrès réalisés par la Cénie dans l'enregistrement des électeurs, avec l'aide de la Monusco et le suivi de l'Organisation internationale de la Francophonie, et a souligné la nécessité d'une publication anticipée d'un calendrier électoral et d'un budget, selon l'accord du 31 décembre 2016.

Alain Diasso

ÉVÈNEMENTS DU 19 SEPTEMBRE 2016

Le BCNUDH exige des enquêtes indépendantes

Ce bureau rappelle la nécessité pour l'État congolais de garantir à toutes les personnes sous sa responsabilité le respect de tous les droits de l'homme protégés par la Constitution de la RDC et par les instruments internationaux auxquels elle est partie et de poursuivre en justice les auteurs présumés responsables des violations de ces droits.

Le Bureau conjoint des Nations unies pour les droits de l'homme (BCNUDH) continue à réclamer des autorités congolaises des enquêtes indépendantes, approfondies, crédibles, transparentes et impartiales dans les meilleurs délais sur les violations des droits de l'homme commises par des agents étatiques et des personnes affiliées aux agents étatiques

sonnes responsables des violences commises lors des manifestations, et de libérer sans conditions toutes les personnes arrêtées arbitrairement ou illégalement ou à l'encontre desquelles aucune charge ne serait retenue.

Le bureau onusien recommande aussi des autorités de la RDC d'assurer pleinement l'exercice des libertés de réunion pacifique et de

en respect des principes de nécessité, proportionnalité et légalité, conformément aux standards internationaux.

Dans ses recommandations, ce bureau exhorte même les autorités à garantir la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales de toute personne, y compris aux opposants politiques, journalistes et autres acteurs de la société civile, femmes et enfants; et de veiller à ce que toute restriction à ces libertés respecte les principes de légalité, de nécessité et de proportionnalité, et à prévenir

Au Parlement, le BCNUDH demande d'adopter dans les plus brefs délais le projet de loi fixant les mesures d'application de la liberté de manifestation qui inclut le système de notification préalable pour les manifestations et qui garantit la conformité complète de la loi avec les standards internationaux, et d'adopter aussi dans les plus brefs délais le projet de loi sur la protection des défenseurs des droits de l'Homme. Le BCNUDH attend des autres acteurs politiques et les médias en RDC, de promouvoir publiquement les droits garantis par la Consti-

personnes affiliées à des agents étatiques pour des violations des droits de l'homme commises dans le cadre de la répression des manifestations à Kinshasa entre les 19 et 21 septembre 2016 », a souligné ce bureau. Aussi, a relevé ce bureau, le gouvernement avait-il également annoncé l'ouverture de poursuites contre les organisateurs de la manifestation, ceux qui ont été impliqués dans les violences et les « auteurs intellectuels ». Pour le BCNUDH, l'interdiction de voyager à l'étranger à l'encontre des organisateurs annoncée par le gouvernement, par cette annonce, constituait une restriction de la liberté de mouvement. Le bureau onusien, souligne, par ailleurs, que le 22 septembre 2016, les forces de défense et de sécurité ont mené une opération de bouclage et de recherche autour des camps militaires Kokolo et Kabila dans le but allégué de récupérer les biens pillés par des kulunas et des acteurs étatiques. Au moins 150 personnes, qui ont été arrêtées lors de ces manifestations, ont été condamnées à des peines de prison allant d'un mois à dix ans pour association de malfaiteurs, rébellion, destruction méchante et/ou incendie volontaire. Certains, a noté le BCNUDH, qui rappelle qu'il avait documenté qu'au moins 299 personnes, dont au moins six mineurs et deux femmes, avaient été arrêtées et se sont évadées lors de l'évasion massive de la prison centrale de Makala en mai 2017.

Dans sa note, le BCNUDH regrette que sur la base des informations disponibles, des 13 recommandations faites en son temps, seulement une reçoit une évaluation positive et une autre est en cours de réalisation alors que sept ont une évaluation négative. Pour les quatre recommandations, le BCNUDH dit ne pas disposer suffisamment d'éléments pour pouvoir se prononcer. « Le BCNUDH rappelle la nécessité pour l'État congolais de garantir à toutes les personnes sous sa responsabilité le respect de tous les droits de l'homme protégés par la Constitution de la RDC et par les instruments internationaux auxquels elle est partie et de poursuivre en justice les auteurs présumés responsables des violations de ces droits », a insisté ce bureau.

Lucien Dianzenza



Incendie du siège de l'Interfédéral du PPRD pour la ville-province de Kinshasa par des manifestants/photo des tiers

dans le cadre de la répression des manifestations à Kinshasa et dans le reste du pays, lors de ces manifestations du 19 au 21 septembre 2016, et d'en traduire les auteurs présumés en justice, quels que soient leurs rangs ou leurs positions. C'était dans une note technique publiée le 20 septembre à l'occasion du premier anniversaire de ces événements qui ont endeuillé la RDC au cours de cette période.

Le BCNUDH attend également des autorités de la RDC d'adopter des mesures disciplinaires à l'encontre des fonctionnaires et agents de l'État ayant abusé de leur autorité. Aussi l'exhorte-t-il à mener des enquêtes indépendantes, approfondies, crédibles, transparentes et impartiales dans les meilleurs délais, en accord avec les standards internationaux, visant à déterminer les per-

protestation, en accord avec leurs obligations constitutionnelles et internationales, et de mettre en oeuvre tous les moyens appropriés pour s'assurer que ces libertés

la commission des violations des droits de l'homme lors des futures manifestations en formant les forces de défense et de sécurité au respect des droits de l'homme, particuliè-

« *Cependant, à la connaissance du BCNUDH, les enquêtes n'ont abouti à aucune poursuite ni condamnation contre des agents étatiques ou des personnes affiliées à des agents étatiques pour des violations des droits de l'homme commises dans le cadre de la répression des manifestations à Kinshasa entre les 19 et 21 septembre 2016* », a souligné ce bureau.

puissent s'exercer librement et en toute sécurité, y compris à travers la garantie de la sécurité des manifestants. Et d'équiper les unités de la PNC de moyens matériels adéquats pour faire face aux situations de maintien et de rétablissement de l'ordre public, de retirer les armes létales et de ne recourir à la force qu'en dernier recours,

rement en ce qui concerne le recours à la force. Il est également demandé aux autorités de garantir le plein accès du personnel des Nations unies et autres acteurs internationaux aux victimes des manifestations et aux centres de détention, en particulier aux cachots de l'ANR et au Camp Kokolo des Fardc.

tution et autres lois nationales ainsi que les normes et standards du droit international des droits de l'homme et de respecter les principes de non-violence ; d'observer les dispositions du Code de conduite des partis politiques, de condamner fermement l'usage de la violence par des membres de partis politiques et prendre les mesures appropriées pour les prévenir et y mettre fin.

Deux poids, deux mesures

Le BCNUDH note, par ailleurs, que pendant que les événements se déroulaient, les autorités congolaises avaient annoncé l'ouverture d'enquêtes. Mais, pour ce bureau, cela n'a jamais produit d'effet attendu. « *Cependant, à la connaissance du BCNUDH, les enquêtes n'ont abouti à aucune poursuite ni condamnation contre des agents étatiques ou des*

ÎLE D'IDJWI

L'histoire du café congolais a conquis le Rwanda

Le territoire RD-congolais situé au milieu du lac Kivu, plus précisément entre les villes de Bukavu (Sud-Kivu) et Goma (Nord-Kivu) à la frontière rwandaise, est décidé à faire revivre cette filière abandonnée. Sans voies d'exportation officielle depuis les années 1980, l'île peinait à tirer profit de son café, sa principale source de revenus.

Pour ne pas disparaître à leur tour, les habitants d'Idjwi ont développé des mécanismes alternatifs pour arriver à écouler le produit dans le Rwanda voisin. Mais la récente création d'une Coopérative des planteurs et négociants de café du Kivu, CPNCK, va bouleverser totalement la situation et ouvrir une nouvelle page dans l'histoire de la première île de la RDC sur le plan de la superficie. Les habitants d'Idjwi sont en train de se réapproprier totalement la filière du café, mettant ainsi fin à plus de trente ans de confusion dans son exploitation. En effet, faute de moyens d'exporter officiellement le produit depuis les années 1980, ils ont recouru aux canots à rame pour le transporter vers le Rwanda voisin. Une fois sur place, a expliqué Ivan Godfroid, Regional Director Veco RD Congo,

« ils tombaient bien souvent entre les mains d'acheteurs sans scrupules qui savaient fort bien qu'il n'existait aucune forme de protection pour ces pauvres paysans qui n'avaient d'autre choix que de s'adonner à la contrebande ». C'était donc une question de survie pour nombre d'habitants de l'île d'Idjwi. Ivan Godfroid a livré quelques détails des conditions difficiles de la vente du café au Rwanda. D'abord, le poids du colis était systématiquement minimisé. Même lorsque le sac a indiqué dix kg en RDC, la pesée mécanique rwandaise indiquait bien moins, a-t-il relevé.

Cette situation a commencé à susciter des remous du côté des Congolais. Beaucoup de commerçants ont critiqué un mauvais réglage intentionnel visant à sous-peser leurs colis. « Quand les Congolais devenaient plus regardants, ils pesaient d'abord le café des rwandais, avec des bascules correctes, pour gagner la confiance des Congolais. Après, ils déréglaient vite la bascule à l'insu des producteurs et continuaient ainsi à voler le café congolais », a martelé Ivan Godfroid qui reprenait ainsi les propos de Raymond Bigiraneza, secrétaire du conseil d'administration de la

CPNCK. Mais il n'y avait pas que cette pratique douteuse. Ivan Godfroid a évoqué également les cas nombreux de vol d'argent, d'assassinat crapuleux et de naufrage lors des violentes tempêtes sur le lac Kivu. Par conséquent, l'île compte un grand nombre de veuves, plus de mille identifiées actuellement.

La création de la CPNCK est une bonne nouvelle car cette coopérative porte en elle les germes d'un changement structurel dans la commercialisation du café. Elle compte pas moins de 753 membres dont le quart est constitué de femmes. Toutefois, ce n'est pas la première initiative pour rentabiliser la vente du café à Idjwi. Dans les années 1987, il y a eu la création du Comité des acheteurs de café d'Idjwi, constitué d'un groupe limité d'hommes qui faisaient la traversée vers le Rwanda à bord des boats motorisés. Ce groupe regroupait tout le café des membres. « C'est de cette façon que nous avons fonctionné pendant toutes ces années ». À son actif, il y a bien entendu une augmentation des recettes. Enfin, la CPNCK a vu le jour dans les années 2011 mais elle a commencé véritablement à fonctionner une année après, en 2012.

Sa création a permis de regrouper tous les anciens « fraudeurs » et de commencer à acheter légalement le café parche des membres pour l'amener à l'usine de Goma et le vendre par la suite aux exportateurs officiels. Une tâche difficile au début mais qui a commencé à payer au fil du temps. L'État n'a pas aidé à une rapide implantation de la structure à cause des taxes officielles et informelles ainsi que les différentes formes de tracasseries. Toutefois, l'arrivée de Veco sur l'île a permis d'améliorer la situation. « Avec son appui, nous avons été encouragés à collecter les frais d'adhésion pour co-investir dans la construction des micro-stations de lavage pour le traitement standardisé du café ». Le partenaire Veco aide notamment la coopérative à accéder au préfinancement pour l'achat du café à des conditions idéales, évitant ainsi les taux élevés des banques. Mieux, il connecte la coopérative à des acheteurs potentiels de café gourmet qui offrent bien entendu des meilleurs prix. Les trois coopératives partenaires de Veco se retrouvent une fois l'an en atelier pour faire le bilan et planifier l'avenir.

Des résultats fort encourageants

La CPNCK a réussi à améliorer la qualité du café. Cette amélioration s'est confirmée pendant la dégustation « Saveur du Kivu » en mars 2016. La coopérative a réussi à décrocher une cinquième place bien méritée. Elle a vendu 12 tonnes de café gourmet à Good Ground, obtenant un score SCAA de 85 %. Son plan d'affaires présenté pendant l'atelier de café d'Idjwi du 20 au 23 février 2017 a prévu la réalisation inédite de 320 sacs de 60 kg, soit 19,2 tonnes. La CPNCK n'hésite plus à utiliser la fibre nationaliste pour s'imposer sur le marché d'Idjwi, en rappelant la nécessité pour l'île de figurer dans les statistiques congolaises et non rwandaises. Entre-temps, les acheteurs rwandais sont revenus également à la charge, avec des nouvelles stratégies dont le financement des producteurs au moment de la floraison pour gagner le droit de récolter le café et l'amener au Rwanda. La bataille est très acharnée dans cette île qui reste avant tout un lieu de villégiature pour ses anciennes résidences, les marchés locaux et diverses plantations (ananas, bananes, manioc) sans oublier ses paysages superbes, son réservoir de biodiversité composé de forêt primaire.

Laurent Essolomwa

IMPRIMERIE * DU

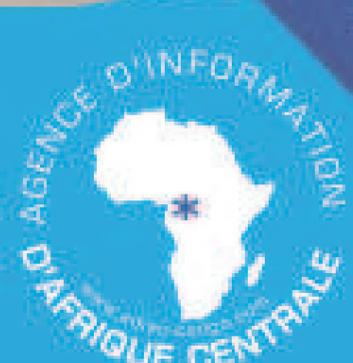
BASSIN DU CONGO



LEADER DANS L'IMPRESSION PRESSE OFFSET AU CONGO

+242 06 951 0773
 +242 05 629 1317
 imp.bc@adiac-congo.com

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
 Brazzaville - République du Congo



AGENCE D'INFORMATION
DE L'AFRIQUE CENTRALE

PROMOTION CULTURELLE

L'affilié Arterial Network Congo prévoit beaucoup d'activités en 2017

Pour contribuer efficacement au développement de la culture au Congo et en Afrique centrale, le bureau de l'affilié Arterial Network (réseau dynamique de la société civile qui œuvre pour le renforcement et la croissance du secteur créatif africain) Congo Brazzaville a inscrit plusieurs activités dans son programme de cette année que son président Pierre Claver Mabilia a présenté, le 19 septembre, à l'espace Yaro abritant son siège au cours d'un entretien exclusif avec les Dépêches de Brazzaville.

Le programme de juillet à décembre de cette année a été mis en place par le bureau exécutif actuel de l'affilié Arterial Network Congo Brazzaville juste après son élection le 20 mai dernier. Pour mieux accompagner le développement culturel de l'Afrique centrale et permettre à ses acteurs d'être plus dynamiques, ledit bureau a initié un certain nombre d'activités. Au nombre de celles-ci figurent le travail de lobbying et de plaidoyer (activités permanentes du réseau), la redynamisation des antennes dans le pays, déjà réalisée à Pointe-Noire, Dolisie et Brazzaville et va se poursuivre dans d'autres localités dont Owando.

La structure poursuit les activités du projet Pointe-Noire ville créative lancées en juin dernier à Pointe-Noire et organisera une formation en communication des organisations et événements culturels en marge du festival Tuseo qui se déroulera du 25 au 28 octobre à Brazzaville. Elle prévoit aussi d'organiser la 3^e édition du festival international des arts de Dolisie (Fiadol) en décembre prochain et la rencontre des directeurs des festivals avec les responsables des salles de spectacle en vue de la vente des spectacles des membres de l'affilié Arterial Network Congo Brazzaville. Pierre Claver Mabilia a donné les raisons de ces activités.

«Nous avons mis en place un programme de formation des acteurs culturels. Nous voulons avoir un réseau avec des membres, des artistes responsables et dynamiques qui participent à la vie de notre organisation que nous voulons aussi dynamique au niveau national qui doit être une vraie voix, une véritable force de propositions sur les questions culturelles», a-t-il expliqué.

Parmi les activités retenues, il y a aussi le travail sur les relations et échanges avec l'international. Dans ce cadre, l'affilié Congo Brazzaville a organisé, lors des jeux de la francophonie qui se sont déroulés du 21 au 30 juillet en Côte-d'Ivoire, une rencontre des affiliés nationaux Arterial network et participé du 13 au 15 septembre à Nairobi au Kenya à la session extraordinaire du 2^e comité technique spécialisé sur la jeunesse, la culture et le sport de l'Union africaine où Pierre Claver Mabilia a représenté en qualité d'expert le président Arterial

Network continental.

L'activité a réuni les experts des ministères responsables de la Jeunesse, de la Culture et du Sport de tous les États membres de l'Union africaine et de la société civile africaine qui ont amendé, examiné et adopté le projet des statuts de la future commission africaine de l'audiovisuelle et du cinéma, un vieux projet de l'Union africaine lancé en 2003 par la Zambie.

Ledit projet a été repris par l'Afrique du Sud à travers la Fépaci (Fédération panafricaine des cinéastes). Il a connu un échec avant d'être récupéré, il y a quelques années, par le Kenya qui lui a doté d'un siège et des moyens de fonctionnement. Au cours de la session extraordinaire, il y a eu la déclaration de Nairobi reconnaissant la place et le rôle de la commission audiovisuelle et du cinéma en rapport avec l'agenda 2063 de l'Union africaine et acceptant la proposition du Kenya d'abriter le siège provisoire de la commis-

sion et d'allouer un budget au secrétariat provisoire jusqu'à l'aboutissement du processus de création de cette commission.

Cette session extraordinaire a aussi été une occasion d'échange. «Nous avons discuté avec les autorités chargées de la culture des pays membres de l'Union africaine en vue de l'élaboration d'une convention de partenariat qui fera d'Arterial network un acteur majeur dans la mise en œuvre de la politique culturelle de l'Union africaine à travers ces grands textes sur la culture comme l'agenda 2063, la charte africaine sur les industries créatives et autres», a souligné Pierre Claver Mabilia. Notons qu'outre ce dernier, les autres membres du bureau exécutif de l'affilié Arterial Network Congo Brazzaville sont : Justin Obela (vice-président), Vady Kouloutch (secrétaire général), Cécilia Kibamba (trésorière).

**Lucie Prisca
Condhet N'Zinga**

FESTIVAL DE FOOTBALL N'SAKA YA MAKULU

La 3^e édition démarre ce jeudi

Cette 3^e édition va se dérouler au Complexe sportif de Pointe-Noire. Pendant deux jours, les enfants (filles et garçons) âgés de 5 à 20 ans vont s'adonner aux activités footballistiques dans un esprit d'échange, de fair play, de convivialité et de divertissement.



Les enfants jouant au football lors d'une édition du festival crédit photo DR»

Organisé par l'association sportive Académie 72, ce festival qui a lieu du 21 au 22 septembre va permettre aux jeunes de faire des exercices basiques du football. Des matchs à effectifs réduits y seront également disputés. Un tournoi de football dénommé Ruddy Mpassi Challenge du nom de l'international congolais évoluant en Europe va permettre aux jeunes d'élargir leur bagage technique et de perfectionner leur habileté dans la pratique du football. En initiant ce festival, l'association sportive Académie 72 veut pousser les jeunes à cultiver l'esprit sportif et le fair play comme vecteurs de communication et d'échange tout en

veillant à leur santé physique et morale. Le bien-être, l'équilibre, l'harmonie du corps, l'éducation sportive sont mis en avant lors de ce festival qui veut aussi à travers cette activité faire connaître le sport comme l'une des composantes de la vie associée au divertissement, au plaisir et à l'émotion. Aussi voudrait-il également sensibiliser les opérateurs économiques à leur rôle déterminant dans le développement du football national. L'Académie 72 veut renforcer les liens entre les différents amateurs du football et les centres de formation de football congolais et africains mais aussi créer un cadre d'échange entre les promoteurs, les

opérateurs économiques, les présidents des clubs, les responsables des centres de formation de football et les pensionnaires desdits centres au Congo et à l'étranger. Créée en 2014 en s'inspirant des exploits et performances des Diabes rouges, champions d'Afrique à la CAN 1972, l'Académie 72 est une association sportive à but non lucratif. Elle a pour objet de promouvoir la pratique du football auprès des jeunes, de favoriser le perfectionnement des jeunes joueurs dans cette discipline, d'accompagner et de soutenir la bonne crème prête à opter pour une carrière professionnelle à l'étranger.

Hervé Brice Mampouya

ARTS SCÉNIQUES

L'IFC lance sa nouvelle saison culturelle en poésie et musique

La nouvelle saison 2017-2018 de l'Institut français du Congo (IFC) de la ville océane débutera du 25 au 30 septembre avec l'atelier de création de Sonny Troupé et, du 3 au 7 octobre, il y aura la semaine des cultures urbaines (musique et danse) ainsi que l'atelier de création avec la rappeuse Casey.

La nouvelle saison culturelle permettra à l'IFC d'ouvrir ses portes à de nombreux spectacles vivants avec une programmation qui regorge de nouveautés en tous genres. Il s'agit là d'un envol vers de nouveaux horizons, l'occasion de faire le plein de théâtre, de comédie, d'humour, de conte, de poésie, de musique, de danse, avec une saison qui promet d'être forte en émotions. Le top a été donné par Fabienne Bidou, directrice déléguée de l'IFC, en présence de Jean-Luc Delvert, consul général de France à Pointe-Noire. Pendant cette journée d'ouverture, la poésie et la musique ont une fois de plus résonné dans la salle de spectacles de l'IFC, donnant ainsi place à une nouvelle épopée.

Le théâtre sera de la partie à partir du 14 octobre avec la reprise du Stabat Mater Furiosa à l'Espace YARO, la musique interviendra les 18 et 22 octobre avec le concert classique du Quatuor Bela. Le rendez-vous sera ensuite donné aux amoureux de la littérature, à partir du 24 au 28 octobre avec l'événement culturel « Les Mauvais Genres – Chapitre I : le Pola », en présence des écrivains comme Janis Otsiemi et Francis Mizio. Notons que pour cette nouvelle saison, l'IFC prend le temps d'aller dehors avec des activités réservées aux jeunes. Il propose des rendez-vous poétiques, inclusifs et interactifs à l'extérieur comme autant de trajectoires à emprunter pour rencontrer la culture.

Hugues Prosper Mabonzo

FRANCE

L'AECF organise la Journée d'intégration, d'orientation académique et professionnelle

À l'occasion de la rentrée universitaire 2017-2018, l'Association des étudiants congolais de France (AECF) organisera une journée sur le thème « Etudier et s'intégrer en France ».

ceux conseils pour faciliter leurs débuts de parcours universitaires ou s'adapter au démarrage de leurs cycles de formation en France.

Durant cette journée, des témoignages seront faits par des anciens étudiants congolais. Deux personnalités, modèles de réussite de jeunes,

éviter l'isolement, nous assurer l'installation ou la mobilité dans un pays autre que le sien à 8 000 km de la France », explique Prince Bertrand Bahamboula.

Hervé Effenguet, directeur de l'OGESC répondra aux questions relatives au fonctionnement de sa structure administrative, représentation technique du ministère congolais de l'Enseignement supérieur, placée sous la tutelle de l'ambassade du Congo en France. Les étudiants auront également la possibilité de s'entretenir avec les représentants du CROUS sur les aides financières et les démarches de logement.

L'AECF a été créée au mois de juin dernier à Paris. Suivant ses statuts, elle a pour but de rassembler les jeunes étudiants congolais de tous les horizons et compte créer des synergies avec toutes les organisations, ou initiatives estudiantines, voulant avoir un impact réel sur le développement socio-économique et culturel de l'Afrique. Dans un esprit fraternel; mettre en avant le dispositif trilogique : « Fraternité-Travail-Réussite ».

Marie Alfred Ngoma



Les participants au Parc Pompadour de Créteil près de Paris en France. Crédit photo : Chris Kolorhado

Le samedi 25 novembre se tiendra à Paris la première « journée d'intégration et d'orientation académique et professionnelle », en sigle « JIOAP ». Le but de cette invite, à l'initiative de l'AECF, est de donner aux étudiants et stagiaires primo-arrivants de pré-

ont donné leur accord de principe pour leur participation. « Nous avons besoin de ces récits de vie estudiantins pour nous reconforter dans nos choix des écoles, réussir nos premières années d'université ou simplement nous

FOOTBALL

Les résultats des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Allemagne, 9e journée, 4e division, groupe Ouest
Sans Exaucé Andzouana, le Westfalia Rhynern chute lourdement sur la pelouse du Rot-Weiss Essen (1-4). Avec 2 points, le Westfalia Rhynern est plus que jamais lanterne rouge.

Angleterre, 3e tour de la Coupe

Sans Prince Oniangue, non retenu, Wolverhampton éliminé Bristol Rovers, pensionnaire de 3e division, sur le score de 1-0.

Bulgarie, 8e de finale de la Coupe

En déplacement chez le 4e de deuxième division, Nesebar, le CSKA Sofia se qualifie facilement (4-1). Titularisé pour la première fois de la saison, Kévin Koumbemba n'a pas manqué l'occasion de briller avec un triplé : du droit à la 15e, du gauche aux 30e et 60e (après un beau one-deux avec l'Equatorien Mercado). Le premier triplé en carrière professionnelle pour Koumbemba.

Ligue 2, 8e journée

De retour dans le onze de départ nancéien, après deux matchs sur le banc, Tobias Badila retrouvait également sa

place de latéral gauche contre Bourg-en-Bresse. Une belle ouverture, à la 17e, pour Dembélé qui trouve le poteau. Malheureusement, à la 32e, lorsque le centre de Martin est dévié par ses crampons et termine sa course dans le petit filet. Mais Nancy s'impose finalement 2-1. Et lance peut-être, enfin, sa saison. Pour Badila, il devient urgent d'enchaîner les matchs à un poste défini pour continuer à progresser. Clermont s'impose à Châteauroux 2-0. Entré à la 81e, Fodé Doré n'aura pas croisé Yann Mabella, remplacé à la 80e. Dylan Saint-Louis est entré à la 71e lors du succès du Paris FC sur Orléans (1-0).

Sans Bryan Passi ni Bevic Moussiti Oko, non retenus, Le Havre bat Sochaux (1-0).

Exaucé Ngassaki n'était pas dans le groupe lors de la courte victoire de Brest sur le terrain de Niort (0-1).

Au classement, Le Havre, Brest et Clermont sont 4e, 5e et 6e, avec 16 points. Clermont est 7e avec 14 unités. Châteauroux, 10e, en compte 12, devant Nancy, 13e avec 9 points.

Camille Delourme

BASKETBALL

Le Congo pourrait abriter la coupe d'Afrique militaire



Charles Richard Mondjo et Hugues Ngouélondélé (DR)

Le ministre des Sports et de l'éducation physique, Hugues Ngouélondélé, a échangé, le 19 septembre, avec son homologue de la Défense nationale, Charles Richard Mondjo sur la possibilité pour le Congo d'organiser la coupe d'Afrique militaire de basketball. « Je suis venu rencontrer le ministre de la Défense parce qu'il est question que nous recevions dans les prochains jours ici la délégation de l'Organisation du sport militaire en Afrique (OSMA) avec laquelle nous examinerons le dossier sur l'organisation de la coupe militaire de basketball », a indiqué le ministre des sports. Au cours de leur entretien, les deux ministres ont convenu d'en informer les hautes autorités.

En outre, ils ont parlé de l'utilisation du stade d'Ornano. « Nous venons de prendre les choses en main. Ce qui est sûr, c'est que le nom donné au stade d'Ornano ne correspond plus. Ainsi, nous avons pris des dispositions pour changer ce nom et de voir comment gérer ce stade », a déclaré Hugues Ngouélondélé.

Guillaume Ondzé

JEUNESSE ET SPORTS

Concertation pour une meilleure co-gestion de l'INJS

Le ministre des Sports et de l'éducation physique, Hugues Ngouélondélé et son homologue de la Jeunesse et de l'éducation civique, Destinée Hermella Doukaga, ont échangé ce 20 septembre sur la co-gestion de l'Institut national de jeunesse et sports (INJS). « Nous avons évoqué les questions liées à une co-gestion en toute harmonie puisque cet institut est sous tutelle des deux ministères », a fait savoir Destinée Hermella Doukaga. Dans les jours à venir, les techniciens de ces deux départements ministériels analyseront de manière plus approfondie d'autres questions. En effet, le ministre des Sports et de l'éducation physique et celui de la Jeunesse et de l'éducation civique prévoient d'engager des réformes pour une bonne marche de l'INJS qui est le creuset des cadres de sports et de jeunesse du pays.

Rominique Makaya

COMPÉTITIONS INTERCLUBS DE LA CAF

Les affiches des demi-finales seront dévoilées ce week-end

Les qualifiés pour les demi-finales de la Ligue africaine des champions et de la Coupe de la confédération seront sélectionnés ce week-end au terme des quarts de finale retour à suspense.

En Ligue africaine des champions Total, les Mamelodi Sundowns étaient les seuls à gagner leur match aller des quarts de finale (1-0) contre Wydad athlétique club de Casablanca. Les trois autres matches se sont soldés sur des scores de parité. Mais le premier qualifié sortira du match qui mettra aux prises, le 23 septembre, USM d'Alger au Clube Ferroviario da Beira. A l'aller, le club algérien avait accroché les Mozambicains à domicile (1-1). Le but inscrit sur le terrain de l'adversaire lui donne un léger avantage. Le second acte très attendu Espérance de Tunis- Al Ahly sporting club se disputera dans les heures qui suivront. A l'aller, les deux équipes s'étaient neutralisées en Egypte (2-2). Ce qui donne un avantage presque confortable à l'Espérance. Mais rien n'est acquis. Il faut confirmer sur le terrain face aux Egyptiens revancharde pour espérer disputer les demi-finales. Le troisième match de cette journée du 23 septembre mettra aux prises le WAC à Mamelodi Sundowns. Les Marocains doivent, devant les tenants du titre, refaire leur retard d'un but avant de marquer le second qui les qualifierait. Un but des Sud-africains rendra l'équation plus compliquée. Le 24 septembre, l'Etoile de Sahel accueille Ahly Tripoli. Au match aller, les Libyens avaient été accrochés (0-0).

En coupe africaine de la Confédération, le tenant du titre, le Tout Puissant Mazembe bien parti après son succès (2-1) au Soudan tentera de confirmer le 24 septembre à Lubumbashi face à Al Hilal Elobeid. Dans les heures qui suivront, le Club africain accueille le Mouloudia club d'Alger. Battu à l'aller (0-1), le Club africain doit l'emporter par deux buts d'écart pour espérer disputer les demi-finales. Le 23 septembre, Zesco United recevra Super sport United après le nul blanc (0-0) à l'aller. Le 22 septembre, le Club sportif Sfaxien accueille le FUS vainqueur à l'aller (1-0). Les Sfaxiens doivent l'emporter par deux buts d'écart pour répondre présents lors des demi-finales.

James Golden Eloué

ARRÊT SUR IMAGE



Les artistes plasticiens venus du Cameroun, du Bénin, du Sénégal, du Mali, ... visitent le Musée Galerie du Bassin du Congo (Adiac)